Groupe Dynacor inc.

Rapport de gestion

Pour l’exercice clos

le 31 décembre 2024

Index

RAPPORT DE GESTION 4
Lettre du Président 4
Introduction 5
Responsabilité à l'égard des rapports financiers 5
Nos activités et stratégies 6
1-APERCU ET FAITS SAILLANTS DE 2024 7
APERÇU 7
FAITS SAILLANTS 7
2-TENDANCES ÉCONOMIQUES CLÉS 9
Prix de l'or 9
Taux de change 9
3-PERFORMANCE GLOBALE 10
4-RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET OPÉRATIONS DE TRAITEMENT DE MINERAI D'OR 13
Etat du résultat global consolidé 13
Chiffres annuels de 2024 13
Résultats trimestriels du T4 2024 14
Production, ventes et marge brute d'opération 15
Analyse de la variation du résultat net et global 16
Conciliation des mesures de rendement non conforme aux IFRS 17
Opérations de traitement de minerai et données financières 18
5-FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS 20
Activités opérationnelles 20
Activités d'investissement 21
Activités de financement 21
Fonds de roulement et liquidités 21
6-ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE 22
Actifs et passifs courants 22
Passifs non courants et obligations contractuelles 23
Passifs éventuels 23
Capitaux propres 24
Ressources en capital et gestion du capital 24
Activités hors bilan 24
7- INFORMATION ANNUELLE SÉLECTIONNÉE ET REVUE TRIMESTRIELLE 25
Information annuelle sélectionnée 25
Revue trimestrielle 25
8-DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION 26
9-TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES 27
Principaux dirigeants 27
Autres apparentées 27
10-PROPRIÉTÉS D'EXPLORATION MINIÈRES 28

Tumipampa 28
11-MISES À JOUR 2025 ET PERSPECTIVES 29
12-RISQUES ET INCERTITUDES 30
FACTEURS DE RISQUES 30
RISQUES D'EXPLOITATION 30
RISQUES FINANCIERS 37
13-JUGEMENTS, ESTIMATIONS COMPTABLES ET HYPOTHÈSES 39
14-MÉTHODES COMPTABLES ET MODIFICATIONS 40
Modifications de méthodes comptables et normes comptables publiées, mais non encore appliquées 40
15-MESURES NON CONFORMES AUX IFRS 40
16-CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE DIVULGATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE RELATIF À L'INFORMATION FINANCIÈRE 40
17-INFORMATION PROSPECTIVE 41
18-INFORMATION CORPORATIVE 42

RAPPORT DE GESTION

Lettre du Président

Chers actionnaires,

Dynacor se trouve à un point d'inflexion stratégique alors qu'elle se prépare à devenir un producteur multi-actifs grâce à son expansion sur de nouveaux marchés. L'usine de Chala a déjà établi des normes de pointe pour le traitement responsable au Pérou, et la duplication de son modèle en Afrique de l'Ouest et en Amérique latine sera un facteur de transformation pour Dynacor. La transformation s'étend à la structure organisationnelle de la société, qui a connu une évolution majeure au cours des 12 derniers mois.

En 2024, nous avons atteint des performances opérationnelles et financières record et franchi des étapes importantes en matière d'expansion. Je suis ravi que nos efforts aient été reflétés dans notre classement au TSX30 2024 et dans notre financement réussi au début de 2025. En tant que président et chef de la direction de Dynacor, je tiens à remercier nos actionnaires pour la confiance qu'ils nous ont témoignée au cours de cette année fondatrice, alors que nous continuons à élargir les horizons de Dynacor.

Du point opérationnel, 2024 a été une autre année record pour Veta Dorada, qui a produit 117 552 onces d'équivalent or, générant un revenu net record de 16,9 millions de dollars US. Je suis particulièrement fier que nous l'ayons fait en toute sécurité, en réduisant les taux de gravité des accidents des employés et les blessures avec arrêt de travail de respectivement 24 % et 11 % par rapport à 2023. C'est la troisième année consécutive que nous réalisons nos prévisions de ventes et de bénéfices, ce qui renforce notre réputation d'exécution et de fiabilité.

Nous sommes très fiers des avancées majeures réalisées en 2024, en particulier de la base solide établie pour transposer notre modèle d'affaires à de nouvelles juridictions. Une étape clé à cet égard a été la planification de la relève et les recrutements stratégiques au Pérou, ainsi que la nomination de cadres possédant une expertise en Afrique et en Amérique latine. Parallèlement, nous avons renforcé les bases structurelles de notre expansion en multipliant les rencontres avec les acteurs clés, en finalisant l'étude d'impact environnemental pour le Sénégal et en poursuivant notre programme intensif d'échantillonnage géologique dans chaque pays cible.

Tout au long de 2024, nous avons continué à nous concentrer sur la protection de la santé et de la sécurité de nos parties prenantes, et nous sommes ravis d'avoir obtenu la certification de notre usine de Veta Dorada en vertu du Code international de gestion du cyanure. Nous sommes conscients qu'une gouvernance environnementale solide nécessite de mettre l'accent sur la décarbonisation et nous sommes heureux de souligner l'attribution à Veta Dorada, en 2024, de la première étoile du bilan carbone du Pérou par MINAM, le ministère péruvien de l'Environnement.

En ce qui concerne l'avenir, compte tenu de l'incertitude économique actuelle et des tensions géopolitiques accrues, nous pensons que le marché de l'or demeurera solide au cours de l'année à venir.

De plus, l'année écoulée a mis en évidence une prise de conscience croissante de l'importance de la réglementation du secteur de l'or artisanal. Nos travaux de concertation et nos échanges avec le World Gold Council et la LBMA nous positionnent comme des chefs de file dans ce domaine et confirment la pertinence de notre approche, alors que nous contribuons à façonner les initiatives mondiales de certification des usines de traitement secondaires.

La clé de notre succès chez Dynacor est notre équipe et notre engagement en faveur d'une exploitation minière responsable. J'aimerais reconnaître les efforts de l'équipe mondiale de Dynacor et la remercier pour l'excellence constante de ses performances. À nos parties prenantes, je vous remercie pour votre soutien continu alors que nous continuons à créer de la valeur partagée.

(S) **Jean Martineau**
Président-directeur général, Groupe Dynacor Inc.

Introduction

Ce rapport de gestion de Groupe Dynacor inc. (« Dynacor » ou la « Société ») est destiné à aider le lecteur à comprendre les stratégies, opérations et performances financières de la Société et présente les principales activités de la Société qui se sont produites au cours de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024, ainsi que durant la période subséquente allant jusqu'au 25 mars 2025. Ce rapport de gestion sert de complément et de supplément à nos états financiers consolidés audités au 31 décembre 2024 et l'exercice terminé à cette date (« les États financiers »).

La Société a préparé ce rapport de gestion selon le Règlement 51-102, *sur les obligations d'information continue* émises par l'Autorité canadienne en valeurs mobilières.

À moins d'indications contraires, tous les montants sont en dollars américains qui est la devise fonctionnelle et de présentation de la Société.

Pour les besoins ci-après, « nous », « nos », « sa », « son », la « Société » ou « Dynacor » fait référence à Groupe Dynacor inc. et/ou une ou toutes ses filiales. Les informations fournies dans le présent rapport, en date du 25 mars 2025, sont basées sur des hypothèses reliées à des événements et résultats futurs qui peuvent varier. Des informations additionnelles portant sur la Société et ses opérations ont été déposées électroniquement sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Responsabilité à l'égard des rapports financiers

La direction de la Société est responsable de la préparation des États financiers ainsi que des autres renseignements contenus dans ce rapport de gestion (ci-après les « Rapports Financiers »). Le conseil d'administration (le « Conseil ») a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant aux rapports financiers. Pour assister la direction, le Conseil a nommé un comité d'audit. Ce comité rencontre les membres de la direction afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, pour ensuite faire ses recommandations et soumettre les États financiers au Conseil qui les examine et les approuve. Sur recommandation du comité d'audit, le Conseil a approuvé les États financiers et le rapport de gestion le 25 mars 2025.

Les États financiers ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« normes IFRS de comptabilité »), publiées par l'International Accounting Standards Board. Par conséquent, toutes les informations financières présentées dans ce rapport de gestion reflètent l'application des normes IFRS de comptabilité. Les États financiers ont été déposés électroniquement sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Inscription

Dynacor est une société ouverte inscrite à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « DNG ».

Nos activités et stratégies

Les activités de Dynacor consistent en

- la production d'or et d'argent par le biais du traitement de minerai acheté de mineurs artisanaux enregistrés auprès du gouvernement péruvien ;
- le développement de nouvelles activités de traitement de minerai au Pérou ou dans d'autres juridictions ;
- l'exploration de ses propriétés minières au Pérou offrant un potentiel d'extraction d'or et d'autres métaux précieux dans le cadre d'une exploitation commerciale.

La Société achète du minerai auprès de plusieurs petits producteurs locaux et traite ce minerai dans son usine en propriété exclusive pour produire de l'or et de l'argent qu'elle exporte à l'international au prix de marché. Toutes les ventes d'or ont été effectuées auprès d'un seul client. Cependant la Direction considère qu'il n'existe pas de dépendance économique dans la mesure où la Société peut vendre son or à de nombreux clients à travers le monde. La Société possède également des droits sur diverses propriétés au stade de l'exploration incluant sa propriété phare Tumipampa (« Tumipampa ») qui est un prospect aurifère, argentifère et cuprifère.

La stratégie de la Société consiste à maximiser la valeur pour ses actionnaires en gérant efficacement ses actifs, en poursuivant sa croissance organique et en profitant des opportunités de croissance stratégiques. Avec ses activités de traitement de minerai, Dynacor a su implanter avec succès une solide et croissante source de flux monétaires qui lui permet de financer ses besoins en investissements actuels ainsi que ses programmes d'exploration et de développement, afin de mieux résister à des conditions de marché difficiles sans avoir nécessairement besoin de recourir aux marchés financiers pour lever des capitaux pour ses activités actuelles au Pérou où l'usine de la Société à Chala a une capacité de traitement de minerai de 500 tonnes par jour (" tpj ") et d'explorer des opportunités de croissance dans d'autres juridictions. D'autres développements dans d'autres juridictions pourraient nécessiter un financement supplémentaire en fonction du calendrier de cette croissance.

L'usine de la société à Chala, au Pérou, a actuellement une capacité de traitement du minerai de 500 tonnes par jour (« tpj »).

1-APERCU ET FAITS SAILLANTS DE 2024

(Le calcul des variances en % comparé à 2023 sont sur la base de chiffres arrondis)

APERÇU

2024 a été une année de performance financière historique pour Dynacor, qui a généré sa quatorzième année consécutive de bénéfices. L'usine Veta Dorada de la Société a produit 117 552 onces AuEq, propulsant les ventes totales à 284,4 millions $, une augmentation de 13,7% par rapport à 2023, et un bénéfice net de 16,9 millions $ (0,46 $US ou 0,63 $CA par action), une augmentation de 11,9% par rapport à 2023.

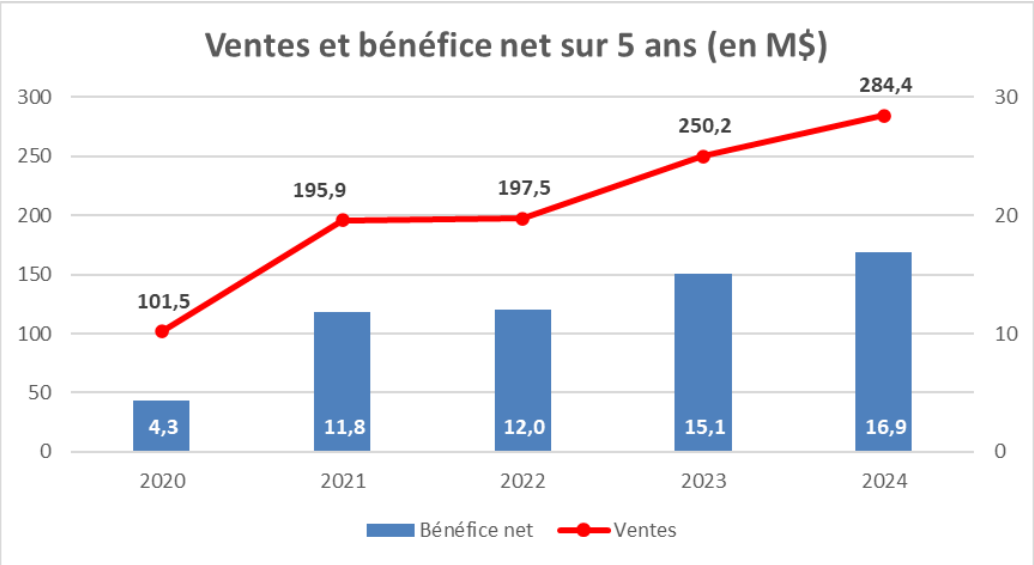

FAITS SAILLANTS

- **Ventes, BAIIA, résultat net, flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et marge brute monétaire records :**
  - Ventes de 284,4 millions $, en augmentation de 13,7% comparativement à 2023, en haut des prévisions entre 265 et 285 millions $.
  - BAIIA [1] de 29,5 millions $, en augmentation de 15,7% comparativement à 2023.
  - Résultat net de 16,9 millions $, en augmentation de 11,9% comparativement à 2023, surpassant les prévisions entre 12 et 15 millions $.
  - Flux de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant variation des éléments du fonds de roulement de 21,0 millions $, en augmentation de 12,9% comparativement à 2023.
  - Marge brute monétaire de 327 $ par once d'or équivalente vendue [2], comparativement à 257 $ en 2023.

[1] Le BAIIA « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement » est une mesure de rendement non conforme aux normes IFRS de comptabilité. Il est en conséquence possible que cette mesure ne soit pas comparable avec une mesure similaire d'une autre société. La Société utilise cette information comme indicateur de trésorerie générée par ses opérations et permet aux investisseurs de comparer la rentabilité de la Société avec d'autres en éliminant l'effet de différentes bases d'actifs, l'effet dû aux différentes structures fiscales et l'effet des différentes structures de capital. Voir la page 15 de ce rapport de gestion pour le calcul du BAIIA. Voir la section 15 « Mesures non conforme aux IFRS » de ce rapport de gestion.

[2] « Marge brute monétaire par once d'or équivalente » est calculée en soustrayant le coût des ventes monétaire moyen du prix de vente moyen et est une mesure de rendement non conforme aux normes IFRS de comptabilité. Il est en conséquence possible que cette mesure ne soit pas comparable avec une mesure similaire d'une autre société. Voir la section 15 « Mesures non conforme aux IFRS » de ce rapport de gestion

FAITS SAILLANTS (suite)

- **Record de minerai traité :**
  - 175 872 tonnes de minerai traitées (481 tpj) comparativement à 170 668 en 2023 (468 tpj).
- **Production d'or de 117 552 onces d'or équivalentes**, comparé à 130 001 onces d'or équivalentes en 2023.
- **Fort volume de minerai approvisionné de 167 000 tonnes** et inventaire de fin d'année de près de 12 000 tonnes.
- **Solide position financière** avec une encaisse et placements à court terme de 25,8 millions $ à la fin de 2024 comparé à 22,5 millions $ à la fin de 2023.
- **Avancées des projets d'expansion à l'international** :
  - Sénégal : achat d'une société ayant des permis miniers et réalisation d'une étude d'impact environnemental.
  - Cote d'Ivoire et Ghana : rencontres avec les autorités ministérielles, des fournisseurs et des coopératives de mineurs artisanaux et réalisation d'études géologiques.
  - Pérou et Canada : réorganisation et embauche de gestionnaires ayant l'expérience de l'Afrique, respectivement.
- **Renouvellement du programme de rachat d'actions** avec le rachat de 1 244 800 actions ordinaires pour un total de 4,0 millions $ (5,4 millions $CA).
- **Augmentation du dividende** mensuel à 0,14 $CA sur une base annuelle, en augmentation de 16,7% comparé à 2023.
- **Renforcement de notre politique environnementale** avec la certification de notre usine Veta Dorada au Code international de gestion du cyanure.
- **Contribution à la santé et l'éducation des communautés de mineurs artisanaux** à travers des campagnes de reforestation et de nettoyage.
- **Classé au TSX 30 en 2024** parmi les 30 sociétés les plus performantes du TSX avec une progression de +136% sur 3 ans.

(Les calculs détaillés des écarts et des explications figurent à la section 4).

2-TENDANCES ÉCONOMIQUES CLÉS

Prix de l'or

Au cours de 2024, le prix du marché de l'or a suivi une tendance à la hausse affectant positivement la marge brute de la Société.

Ci-dessous, le graphique du prix global de marché de l'or depuis 2023.

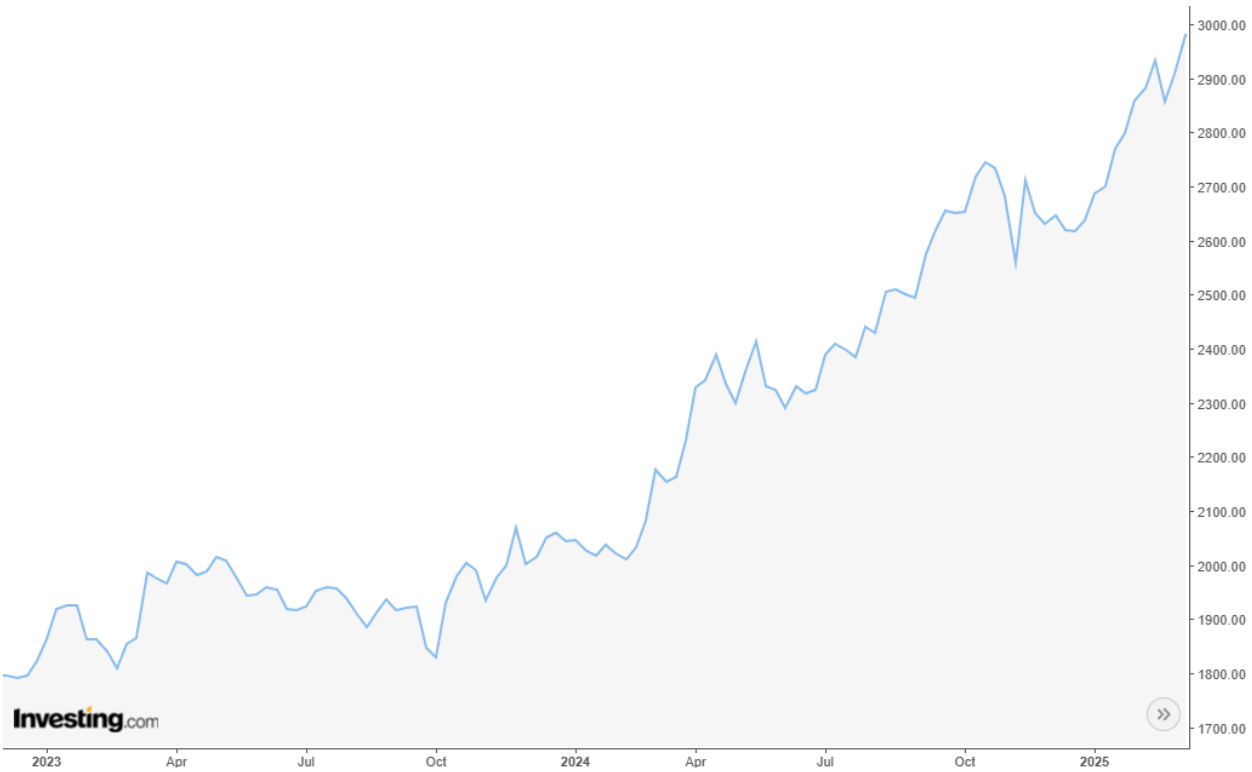

Jusqu'à présent, en 2025, le prix de l'or a continué d'augmenter et avoisine aujourd'hui les 3 000 $/oz.

Taux de change

Les taux de change de clôture et taux moyens pour 2024 et 2023 étaient comme suit :

	$US/$CA		$US/Sol	
	2024	**2023**	**2024**	**2023**
31 décembre (taux de clôture)	1,439	1,323	3,764	3,709
T-4 (taux moyen)	1,398	1,362	3,754	3,782
30 septembre (taux de clôture)	1,350	1,352	3,719	3,794
T-3 (taux moyen)	1,364	1,341	3,757	3,673
30 juin (taux de clôture)	1,369	1,324	3,832	3,632
T-2 (taux moyen)	1,365	1,343	3,740	3,699
31 mars (taux de clôture)	1,355	1,353	3,718	3,758
T-1 (taux moyen)	1,349	1,353	3,756	3,815
Taux moyen annuel	1,369	1,350	3,752	3,730

Taux de change (suite)

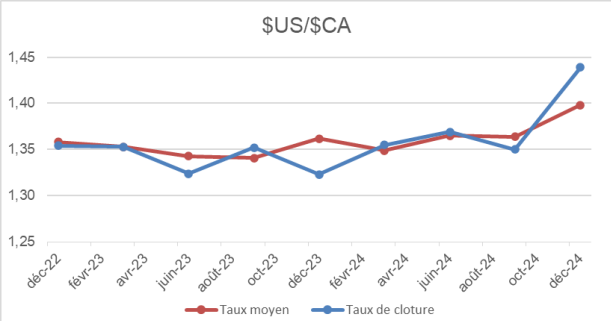

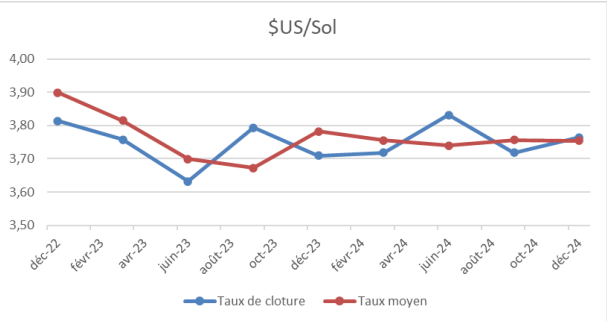

Dans l'ensemble, en 2024, le sol péruvien est resté stable par rapport au dollar américain.

La Société n'a aucun contrat de couverture.

3-PERFORMANCE GLOBALE

En 2024, plus de 167 700 tonnes ont été livrées à Veta Dorada, permettant à l'usine de fonctionner à sa pleine capacité et de traiter 175 872 tonnes de minerai durant l'année.

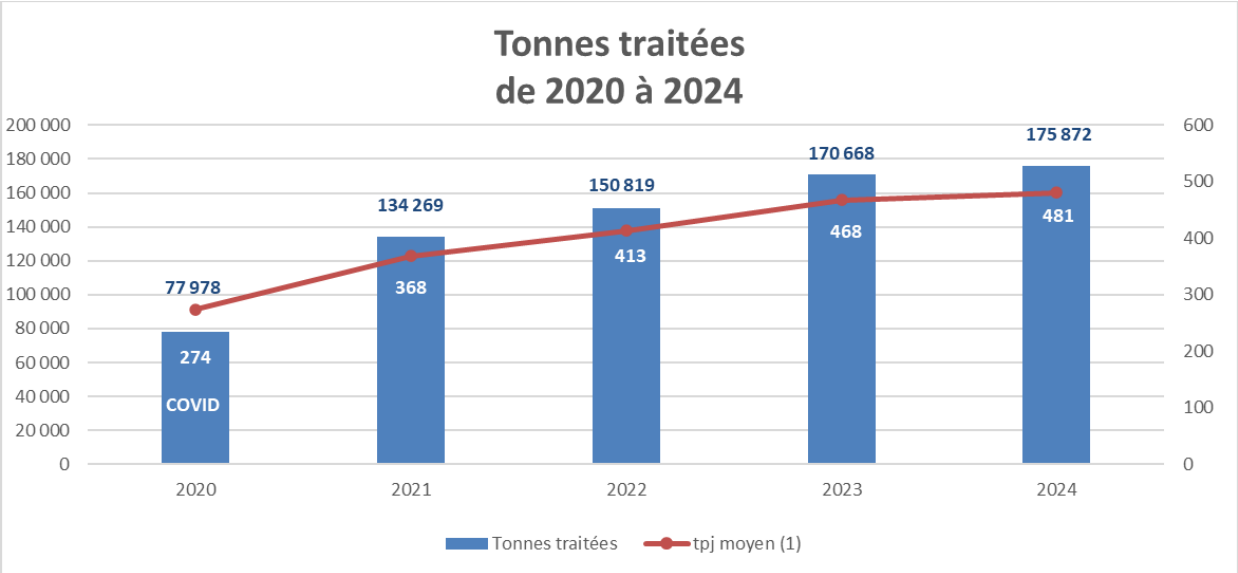

(1) Considérant 285 jours possibles de production en 2020 (en considérant les restrictions liées à la Covid-19 forçant à la fermeture de l'usine du 16 mars au 5 juin 2020) et une année complète pour les autres années.

3-PERFORMANCE GLOBALE (suite)

L'usine de Chala a traité les tonnages suivants au cours des trois dernières années.

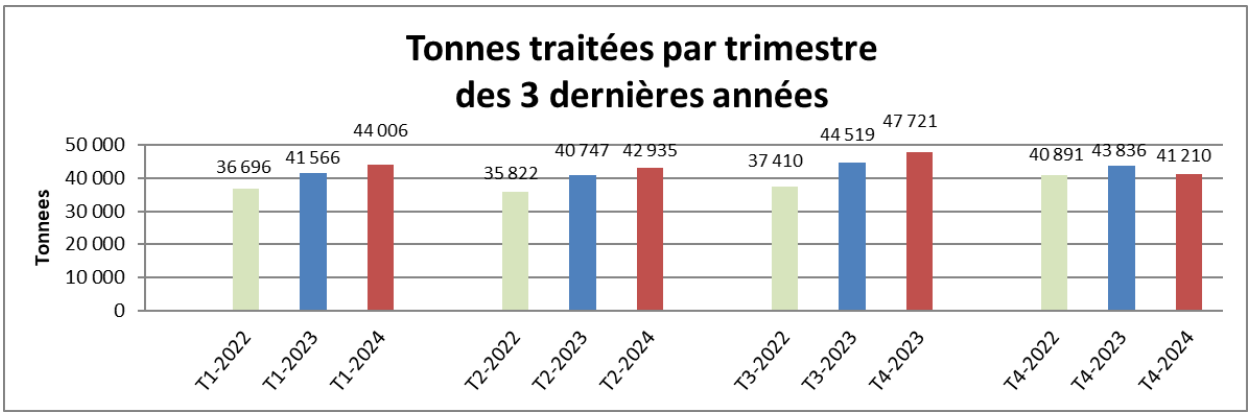

En 2024, le taux de production quotidien a atteint en moyenne 481 tpj. Le tonnage trimestriel traité peut varier en raison de l'entretien planifié de l'usine.

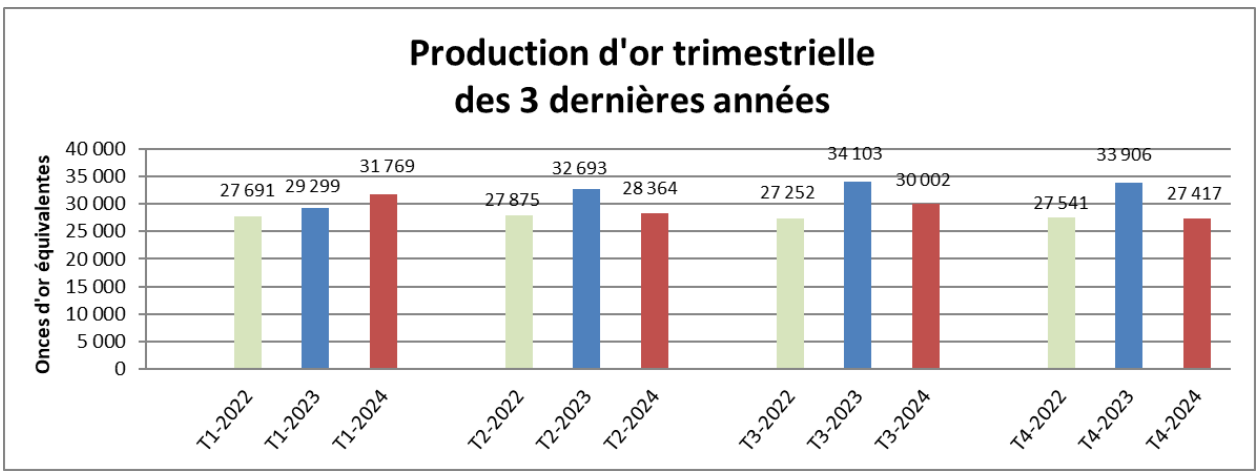

3-PERFORMANCE GLOBALE (suite)

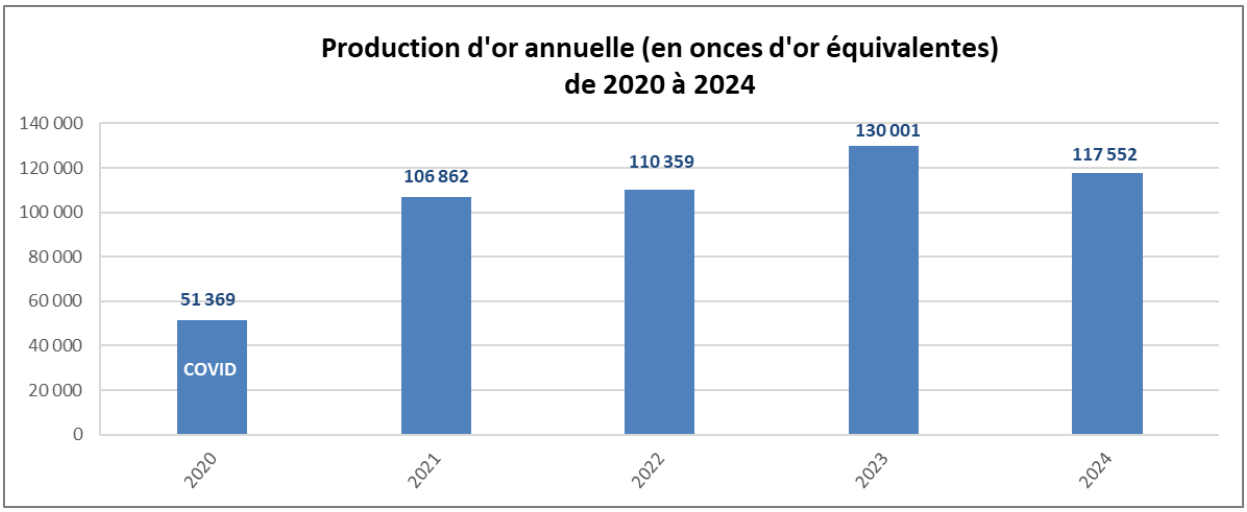

Depuis 2021, la production d'or a bénéficié des augmentations de capacité. En 2020, la production d'or de la Société avait souffert d'une baisse des teneurs du minerai approvisionné et de l'arrêt forcé de trois mois, conséquence de la pandémie de Covid-19.

Comme illustré à la page 9, le prix moyen du marché de l'or était de 2 387 $/oz en 2024 ce qui est plus élevé que les quatre années précédentes (1 943 $/oz en 2023, 1 801 $/oz en 2022, 1 800 $/oz en 2021, 1 770 $/oz en 2020). Nos ventes et notre marge brute sont impactées à la fois par le prix du marché de l'or et sa tendance (à la hausse ou à la baisse).

4-RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET OPÉRATIONS DE TRAITEMENT DE MINERAI D'OR

Etat du résultat global consolidé

(en $'000)	Périodes de trois mois terminées le 31 décembre, 2024	2023	Exercices terminé le 31 décembre 2024	2023
Ventes	**73 060**	65 556	**284 405**	250 189
Coût des ventes	**(66 748)**	(57 818)	**(248 608)**	(219 989)
Marge brute d'opération	**6 312**	7 738	**35 797**	30 200
Frais généraux et d'administration	**(2 434)**	(2 082)	**(8 305)**	(7 096)
Autres projets	**(516)**	(396)	**(1 377)**	(1 005)
Résultat opérationnel	**3 362**	5 260	**26 115**	22 099
Produits financiers nets de charges	**253**	207	**846**	750
Gain (perte) de change	**(30)**	55	**(206)**	98
Résultat avant impôts sur le résultat	**3 585**	5 522	**26 755**	22 947
Impôts exigibles	**(1 813)**	(2 166)	**(9 990)**	(8 311)
Impôts différés	**(48)**	222	**112**	432
Résultat net et global	**1 724**	3 578	**16 877**	15 068
Résultat par action				
De base	**$0,05**	$0,09	**$0,46**	$0,39
Dilué	**$0,04**	$0,09	**$0,45**	$0,39

Chiffres annuels de 2024

- En 2024, le prix de l'or a augmenté d'environ 2 000 $ l'once en janvier à environ 2 600 $ l'once en décembre, ceci, combiné à une augmentation du tonnage traité, a contribué positivement à la performance financière 2024.
- Les ventes totales se sont élevées à 284,4 millions $ comparativement à 250,2 millions $ en 2023. L'augmentation de 34,2 millions $ s'explique par l'augmentation du prix de vente moyen (+53,8 millions $) partiellement compensé par des quantités vendues plus faibles (-19,6 millions $) du fait de la baisse des teneurs du minerai traité.
- La marge brute d'opération s'est élevée à 35,8 millions $ (12,6% des ventes) comparativement à 30,2 millions $ (12,1% des ventes) en 2023. La marge brute d'opération de 2024 a été impactée positivement par des ventes plus élevées et par la tendance favorable des prix du marché de l'or jusqu'au quatrième trimestre.
- Les frais généraux et d'administration se sont élevés à 8,3 millions $ en 2024 comparativement à 7,1 millions $ en 2023. L'augmentation s'explique par la croissance de l'équipe de direction afin de réaliser le plan de croissance et par l'augmentation des salaires.
- Les autres projets représentent les dépenses encourues par la Société pour reproduire son modèle d'affaires unique dans d'autres juridictions.
- Une provision d'impôt de 9,9 millions $ a également été comptabilisée en 2024. Cette charge comprend 0,6 million $ de retenue sur les dividendes reçus de notre filiale et 0,6 million $ de pertes fiscales pour lesquelles aucun impôt différé n'a été comptabilisé. Le résultat taxable a également été impacté par les effets sur la charge d'impôts courante et différée des fluctuations entre le sol péruvien et le dollar américain qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. Les fluctuations futures affecteront positivement ou négativement l'impôt différé à la fin de chaque période.

Résultats trimestriels du T4 2024

- En T4-2024, le prix de l'or a globalement été stable comparativement à une hausse en T4-2023, ce qui avait impacté positivement la performance financière du T4-2023.
- Les ventes totales se sont élevées à 73,1 millions $ comparativement à 65,6 millions $ en T4-2023. L'augmentation de 7,5 millions $ s'explique par l'augmentation du prix de vente moyen (+18,6 millions $) partiellement compensé par des quantités vendues plus faibles (-11,1 millions $) du fait de la baisse des teneurs du minerai traité.
- La charge d'impôt de T4-2024 a été impactée par les effets sur la charge d'impôts courante et différée des fluctuations entre le sol péruvien et le dollar américain qui est la monnaie fonctionnelle de la Société.

Production, ventes et marge brute d'opération

La production et les ventes d'or pour les exercices et les quatrièmes trimestres terminé le 31 décembre 2024 et 2023 se résument comme suit :

	Périodes de trois mois terminées le 31 décembre,		Exercices terminé le 31 décembre	
	2024	**2023**	**2024**	**2023**
	onces	**onces**	**onces**	**onces**
Production d'or (onces d'or équivalentes)	**27 417**	33 906	**117 552**	130 001
Ventes d'or (onces d'or équivalentes)	**27 506**	33 098	**119 702**	129 213
	(en '000 $)	**(en '000 $)**	**(en '000 $)**	**(en '000 $)**
Ventes totales	**73 060**	65 556	**284 405**	250 189
Coût des ventes monétaires [(1)]	**(65 914)**	(57 033)	**(245 285)**	(216 919)
Marge brute d'opération monétaire [(2)]	**7 146**	8 523	**39 120**	33 270
Amortissement	**(834)**	(785)	**(3 323)**	(3 070)
Marge brute d'opération	**6 312**	7 738	**35 797**	30 200
Marge brute d'opération par once d'or équivalente ($ par once)	**229**	234	**299**	234
Prix moyen du marché de l'or ($ par once)	**2 662**	1 976	**2 387**	1 943
Marge brute monétaire par once d'or équivalente vendue	**$/once (*)**	**$/once (*)**	**$/once (*)**	**$/once (*)**
Prix de vente moyen	**2 656**	1 981	**2 376**	1 936
Coût des ventes monétaire moyen [(3)]	**(2 396)**	(1 723)	**(2 049)**	(1 679)
Marge brute monétaire [(4)]	**260**	258	**327**	257

(*) par once d'or équivalente

La marge brute monétaire était de 327 $ l'once en 2024 vs. 257 $ l'once en 2023.

[(1)] « Coût des ventes monétaire » est le coût des ventes excluant l'amortissement et est une mesure de rendement non conforme normes IFRS de comptabilité. Il est en conséquence possible que cette mesure ne soit pas comparable avec une mesure similaire d'une autre société. Voir la section 15 "Mesures non conformes aux IFRS" de ce rapport de gestion.

[(2)] « Marge brute d'opération monétaire » est la marge brute d'opération excluant l'amortissement et est une mesure de rendement non conforme aux normes IFRS de comptabilité. Il est en conséquence possible que cette mesure ne soit pas comparable avec une mesure similaire d'une autre société. Voir la section 15 « Mesures non conformes aux IFRS » de ce rapport de gestion.

[(3)] « Coût des ventes monétaire moyen » est calculé en divisant le coût des ventes (avant amortissement) par le volume des ventes en onces équivalentes et est une mesure de rendement non conforme aux normes IFRS de comptabilité. Il est en conséquence possible que cette mesure ne soit pas comparable avec une mesure similaire d'une autre société. Voir la section 15 « Mesures non conformes aux IFRS » de ce rapport de gestion.

[(4)] « Marge brute monétaire par once d'or équivalente » est calculée en soustrayant le coût des ventes monétaire moyen du prix de vente moyen et est une mesure de rendement non conforme aux normes IFRS de comptabilité. Il est en conséquence possible que cette mesure ne soit pas comparable avec une mesure similaire d'une autre société. Voir la section 15 « Mesures non conformes aux IFRS » de ce rapport de gestion.

Ces mesures non conformes aux normes IFRS de comptabilité sont utilisées par la direction comme indicateur du montant d'encaisse brut qui peut être généré par la production d'unité (once) d'or.

Analyse de la variation du résultat net et global

La variation de résultat net et global entre 2023 et 2024 s'explique comme suit :

(en millions $)	**2023 vs. 2024**
Résultat net 2023	**15,1**
Augmentation de la marge brute d'opération	5,6
Augmentation des frais généraux et d'administration	(1,2)
Augmentation des autres projets	(0,4)
Augmentation des produits et charges financiers	0,1
Augmentation des pertes de change	(0,3)
Augmentation de la charge d'impôts (exigible et différé)	(2,0)
Variation totale	**1,8**
Résultat net 2024	**16,9**

La variation de la marge brute d'opération et des frais généraux et d'administration qui représentent la principale variation du résultat net a été expliquée aux pages précédentes.

La variation de résultat net et global entre T4-2023 et T4-2024 s'explique comme suit :

(en millions $)	**T4-2023 vs. T4-2024**
Résultat net T4-2023	**3.6**
Diminution de la marge brute d'opération	(1,4)
Augmentation des frais généraux et d'administration	(0,4)
Augmentation des autres projets	(0,1)
Augmentation des pertes de change	(0,1)
Diminution de la charge d'impôts (exigible et différé)	0,1
Variation totale	**(1.9)**
Résultat net T4-2024	**1.7**

Conciliation des mesures de rendement non conforme aux IFRS

(en '000 $)	Périodes de trois mois terminées le 31 décembre, 2024	2023	Exercices terminé le 31 décembre 2024	2023
Conciliation du résultat net et global au BAIIA[1]				
Résultat net et global	**1 724**	3 578	**16 877**	15 068
Impôts sur le résultat (exigibles et différés)	**1 861**	1 944	**9 878**	7 879
Produits financiers nets de charges	**(253)**	(207)	**(864)**	(757)
Amortissement	**909**	866	**3 647**	3 349
BAIIA[1]	**4 241**	6 181	**29 538**	25 539
Conciliation du flux de trésorerie des activités opérationnelles avant variation des éléments du fonds de roulement par action [2]				
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant la variation des éléments du fonds de roulement (en '000 $)	**2 817**	4 416	**20 961**	18 571
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en '000 $)	**36 340**	37 935	**36 551**	38 282
Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant variation des éléments du fonds de roulement par action [2]	**0,08 $**	0,12 $	**0,57 $**	0,49 $

(1) Le BAIIA « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements » est une mesure de rendement non conforme aux normes IFRS de comptabilité. Il est en conséquence possible que cette mesure ne soit pas comparable avec une mesure similaire d'une autre société. La Société utilise cette information comme indicateur de fonds générés par ses opérations et permet aux investisseurs de comparer la rentabilité de la Société avec d'autres en éliminant l'effet de différentes bases d'actifs, l'effet dû aux différentes structures fiscales et l'effet des différentes structures de capital. Voir la section 15 « Mesures non conformes aux IFRS » de ce rapport de gestion.

(2) Les flux de trésorerie des activités opérationnelles par action sont une mesure de rendement non conforme aux normes IFRS de comptabilité. Il est en conséquence possible que cette mesure ne soit pas comparable avec une mesure similaire d'une autre société. Voir la section 15 « Mesures non conformes aux IFRS ». La Société utilise cette information, qui peut également être utile aux investisseurs comme élément comparatif vis-à-vis du prix de l'action sur le marché.

Opérations de traitement de minerai et données financières

Voici un tableau expliquant les écarts entre les exercices se terminant les 31 décembre 2024 et 2023.

Sommaire des opérations de traitement de minerai	2024	Commentaires et explications des écarts	2023	Écarts en %
Tonnes traitées (en TMS)	175 872	Comme l'année dernière, l'usine a fonctionné à pleine capacité. Elle a été testée avec succès à un volume supérieur (+10 %) au cours du T3 2024.	170 668	+3,0%
Volume quotidien de traitement moyen (en tonnes par jour) (1)	481	En ligne avec la variation du volume de minerai traité.	468	+2,8%
Onces produites (Onces d'or équivalentes)	117 552	En ligne avec la variation du volume de minerai traité à une teneur plus faible. La réduction de la teneur du minerai est principalement attribuable à la hausse du prix de l'or sur le marché, incitant les fournisseurs de minerai à exploiter des zones à plus faible teneur afin de générer les mêmes flux de trésorerie.	130 001	(9,6%)
Onces vendues (Onces d'or équivalentes)	119 702	En ligne avec la production et la variation d'inventaire.	129 213	(7,4%)
Données financières				
Ventes (millions $)	284,4	Augmentation attribuable à un prix moyen de l'or plus élevé (+53,8 millions $), partiellement compensée par des quantités vendues inférieures (-19,6 millions $).	250,2	+13,7%
Prix de vente moyen par once (Onces d'or équivalentes) ($)	2 376	En ligne avec le prix moyen de l'or sur le marché et le moment des exportations.	1 936	+22,7%
Marge brute d'opération (millions $)	35,8	Augmentation attribuable à des ventes plus élevées et à la tendance positive des prix de l'or tout au long de l'année.	30,2	+18,5%
Marge brute d'opération (% des ventes)	12,6%	Augmentation attribuable à des ventes plus élevées et à la tendance positive des prix de l'or tout au long de l'année.	12,1%	+4,1%
Marge brute par once d'or équivalente vendue ($)	299	Augmentation attribuable à des ventes plus élevées et à la tendance positive des prix de l'or tout au long de l'année.	234	+27,8%
Marge brute monétaire par once d'or équivalente vendue ($)	327	Augmentation attribuable à des ventes plus élevées et à la tendance positive des prix de l'or tout au long de l'année.	257	+27,2%
BAIIA (millions $)	29,5	En ligne avec l'augmentation de la marge brute d'opération.	25,5	+15,7%
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles avant variation des éléments du fonds de roulement (millions $)	21,0	En ligne l'augmentation des ventes.	18,6	+12,9%
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation des éléments du fonds de roulement par action ($)	0,57	En ligne l'augmentation des ventes.	0,49	+16,3%
Résultat net (millions $)	16,9	Les principales variations sont dues à l'augmentation de la marge brute d'exploitation (+5,6 millions $), partiellement compensée par l'augmentation des frais généraux et administratifs (-1,2 million $) et des charges d'impôt (-2,0 millions $).	15,1	+11,9%
Résultat par action ($)	0,46	En ligne avec la variation du résultat net et du nombre d'actions en circulation.	0,39	+17,9%

(Toutes les variations en % ont été calculées à partir des chiffres arrondis)
(1) Considérant 366 jours en 2024 et 365 jours en 2023.

Opérations de traitement de minerai et données financières (suite)

Voici un tableau expliquant les écarts entre T4-2024 et T4-2023.

Sommaire des opérations de traitement de minerai	**T4-2024**	**Commentaires et explications des écarts**	**T4-2023**	**Écarts en %**
Tonnes traitées (en TMS)	41 210	Comme l'an dernier, l'usine a fonctionné à pleine capacité durant le trimestre. Cependant, cela a été compensé par un nombre de tonnes traitées inférieur au T4-2024 en raison de l'entretien annuel des équipements effectué avant la fin de l'année.	43 836	(6,0%)
Volume quotidien de traitement moyen (en tonnes par jour) (1)	448	En ligne avec la variation du volume de minerai traité.	476	(5,9%)
Onces produites (Onces d'or équivalentes)	27 417	En ligne avec la diminution des volumes traités à une teneur plus faible.	33 906	(19,1%)
Onces vendues (Onces d'or équivalentes)	27 506	En ligne avec la production et la variation d'inventaire.	33 098	(16,9%)
Données financières				
Ventes (millions $)	73,1	Augmentation attribuable à un prix moyen de l'or plus élevé (+18,6 millions $), partiellement compensée par des quantités vendues inférieures (-11,1 millions $).	65,6	+11,4%
Prix de vente moyen par once (Onces d'or équivalentes) ($)	2 656	Cohérent avec le prix de marché moyen de l'or et le timing des exportations.	1 981	+34,1%
Marge brute d'opération (millions $)	6,3	En raison d'un prix de l'or stable, comparativement à une tendance haussière au T4-2023.	7,7	(18,2%)
Marge brute d'opération (% des ventes)	8,6%	En raison d'un prix de l'or stable, comparativement à une tendance haussière au T4-2023.	11,8%	(27,1%)
Marge brute par once d'or équivalente vendue ($)	229	En ligne avec le trimestre comparatif.	234	(2,1%)
Marge brute monétaire par once d'or équivalente vendue ($)	260	En ligne avec le trimestre comparatif.	258	+0,8%
BAIIA (millions $)	4.2	En ligne avec la diminution de la marge brute d'opération.	6,2	(32,3%)
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles avant variation des éléments du fonds de roulement (millions $)	2,8	En ligne avec la diminution de la marge brute d'opération.	4,5	(37,8%)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation des éléments du fonds de roulement par action ($)	0,08	En ligne avec la diminution de la marge brute d'opération et le nombre d'actions en circulation.	0,12	(33,3%)
Résultat net (millions $)	1,7	Les principales variations proviennent de la diminution de la marge brute d'opération (-1,4 million $).	3,6	(52,8%)
Résultat par action ($)	0,05	En ligne avec les variations du résultat net et le nombre d'actions en circulation.	0,09	(44,4%)

(Toutes les variations en % ont été calculées à partir des chiffres arrondis)
(1) Considérant 92 jours potentiel de production.

5-FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS

Les activités qui impactent les flux de trésorerie de la Société sont résumées ci-dessous :

(en '000 $)	Périodes de trois mois terminées le 31 décembre, 2024	2023	Exercices terminé le 31 décembre 2024	2023
Activités opérationnelles				
Résultat net, après ajustement des éléments sans impact sur la trésorerie	**2 817**	4 416	**20 961**	18 571
Variation des éléments du fonds de roulement	**(16 294)**	(10 982)	**(4 826)**	(8 963)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	**(13 477)**	(6 566)	**16 135**	9 608
Activités d'investissement				
Variation des placements à court terme	**(5 999)**	-	**(5 999)**	-
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles, net du produit de disposition	**(1 531)**	(705)	**(5 135)**	(6 420)
Ajouts aux actifs au titre de la prospection et de l'évaluation	**(4)**	(11)	**(22)**	(30)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(7 534)**	(716)	**(11 156)**	(6 450)
Activités de financement				
Remboursement d'obligation sur contrats de location	**(9)**	(18)	**(64)**	(66)
Produit de l'exercice d'options d'achat d'actions	**42**	27	**240**	76
Rachats d'actions ordinaires	**(141)**	(2 418)	**(3 970)**	(2 891)
Dividendes payés	**(921)**	(831)	**(3 762)**	(3 399)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**(1 029)**	(3 240)	**(7 556)**	(6 280)
Variation de l'encaisse au cours de la période	**(22 040)**	(10 522)	**(2 577)**	(3 122)
Effet des fluctuations de taux de change sur l'encaisse	**(93)**	1	**(85)**	8
Encaisse à l'ouverture de la période	**41 952**	33 002	**22 481**	25 595
Encaisse à la clôture de la période	**19 819**	22 481	**19 819**	22 481

Activités opérationnelles

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant les variations des éléments du fonds de roulement se sont élevés à 21,0 millions $ comparativement à 18,6 millions $ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles se sont élevés à 16,1 millions $ comparativement à 9,6 millions $ en 2023. Les variations des éléments du fonds de roulement se sont élevées à (-4,8 millions $) comparativement à (-9,0 millions $) en 2023.

Activités d'investissement

En 2024, Dynacor a investi 5,2 millions $ dont 1,8 million $ pour augmenter la capacité du parc à résidus. Les autres investissements comprennent des améliorations à l'usine et des matériels roulants. Tous les investissements sont financés par les flux de trésorerie générés en interne.

Les activités d'investissement comprennent également 6,0 millions de placements à court terme (titres négociables dont la durée de placement dépasse 90 jours et qui peuvent être rachetés à tout moment sans pénalités).

Les ajouts d'actifs au titre de la prospection et de l'évaluation ont été limités au maintien et à la conservation des actifs en 2024 et 2023.

Activités de financement

En 2024, des dividendes mensuels de 0,01167 $CA et totalisant un montant annuel de 0,14 $CA par action ont été versés pour une contrepartie totale de 3,8 millions $ (5,2 millions $CA). En 2023, des dividendes mensuels de 0,01 $CA et totalisant un montant annuel de 0,12 $CA par action ont été versés pour une contrepartie totale de 3,4 millions $ (4,6 millions $CA).

En 2024, 1 244 800 actions ordinaires ont été rachetées dans le cadre du programme d'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités de la Société pour une contrepartie monétaire de 4,0 millions $ (5,4 millions $CA) (1 127 397 actions ordinaires pour une contrepartie monétaire de 2,9 millions $ (3,9 millions $CA) en 2023).

Fonds de roulement et liquidités

Au 31 décembre 2024, la Société avait un fonds de roulement de 58,9 millions $ dont 25,8 millions $ en encaisse et placements à court terme (50,8 millions $ dont 22,5 millions $ en encaisse au 31 décembre 2023).

6-ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en $'000)	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
Encaisse	**19 819**	22 481
Placements à court terme	**5 999**	-
Comptes recevables	**23 747**	13 328
Stocks	**29 376**	31 925
Frais payés d'avance et autres actifs	**361**	277
Immobilisations corporelles	**26 160**	24 590
Actifs au titre des droits d'utilisation	**1 070**	613
Actifs au titre de la prospection et de l'évaluation	**18 570**	18 566
Autres actifs non courants	**159**	-
Total des actifs	**125 261**	111 780
Créditeurs et frais courus	**18 185**	15 357
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	**3 732**	3 724
Impôt à payer	**2 125**	1 799
Passifs d'impôts différés	**565**	677
Obligations locatives	**1 108**	636
Passifs liés aux régimes d'unités d'actions	**389**	-
Capitaux propres	**99 157**	89 587
Total des passifs et des capitaux propres	**125 261**	111 780

Actifs et passifs courants

Au 31 décembre 2024, le total de l'actif s'élevait à 125,3 millions $ (111,8 millions $ au 31 décembre 2023). Les principales variations depuis la fin de l'exercice 2023 proviennent de l'augmentation des comptes recevables.

Les placements à court terme sont des titres négociables avec une durée d'investissement supérieure à 90 jours, pouvant être rachetés à tout moment sans pénalité.

Les comptes recevables s'élèvent à 23,7 millions $ (13,3 millions $ au 31 décembre 2023) et comprennent principalement des créances clients qui ont été encaissées début janvier 2025 (7,2 millions $), ainsi que quatre mois de taxes à la consommation (IGV) à recevoir (16,4 millions $), dont 13,2 millions $ ont été recouvrés après la clôture de l'exercice. Le montant des créances fiscales est influencé par plusieurs facteurs, notamment les quantités de minerai achetées, le prix de l'or sur le marché et les délais de remboursement de l'IGV par les autorités fiscales locales.

L'inventaire s'élève à 29,4 millions $, incluant 18,8 millions $ en inventaire de minerai, soit l'équivalent de 24 jours de production à un taux de traitement de 500 tpj (20,7 millions $ ou 40 jours de production au 31 décembre 2023). La Société vise à maximiser son inventaire de minerai en fin d'année afin de se préparer à la saison des pluies.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 26,2 millions $ (24,6 millions $ au 31 décembre 2023) et sont principalement composées de l'usine de Veta Dorada et de la capitalisation des coûts de démantèlement futur.

Les actifs au titre de la prospection et de l'évaluation atteignent 18,6 millions $ (18,6 millions $ au 31 décembre 2023) et sont composés principalement de travaux d'exploration capitalisés sur la propriété Tumipampa.

Passifs non courants et obligations contractuelles

Paiements exigibles par période (en '000 $)

Obligations contractuelles	Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Au-delà 5 ans	Total
Créditeurs et frais courus	13 773	-	-	-	13 773
Autres engagements vis-à-vis de fournisseurs	1 349	-	104	-	1 453
Obligations locatives (1)	122	150	468	720	1 460
Location à court-terme	116	-	-	-	116
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (2)	-	-	1 526	3 420	4 946
	15 360	**150**	**2 098**	**4 140**	**21 748**

(1) Le montant diffère du montant des états financiers consolidés du fait qu'il inclut les intérêts prévus jusqu'au terme de l'entente correspondante.
(2) Le montant diffère du montant des états financiers consolidés du fait qu'il représente la valeur non actualisée du programme de travail inclus au rapport d'évaluation indépendant.

En 2024 et 2023, la Société a respecté toutes ses obligations. La Société est assujettie à des règles concernant la protection de l'environnement. En vertu de ces règles, des travaux de réhabilitation doivent être effectués de façon progressive en cours de l'exploitation. La Direction revoit ses obligations liées aux mises hors service des immobilisations corporelles (« OMHS ») de manière régulière.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, les 3,7 millions $ de provisions pour mises hors service concernent l'usine Veta Dorada.

Ces estimations peuvent varier à la suite de changements découlant du développement de chaque site, de lois et de règlements ou à la suite de faits nouveaux. Au 31 décembre 2024, la Société a mis en place des lettres de crédit de soutien en faveur du MEM pour la mise hors service de ces usines de traitement et les propriétés d'exploration pour un total de 5,1 millions $ (3,6 millions $ au 31 décembre 2023).

Aux 31 décembre 2024, le montant total prévu des flux de trésorerie estimatif nécessaire pour la mise hors service de ces usines de traitement et les propriétés d'exploration est de 4,9 millions $ (4,8 millions $ au 31 décembre 2023), dont la période estimée des décaissements s'étale jusqu'à 14 ans.

Passifs éventuels

Les 26 octobre 2021, 28 octobre 2022 et 29 décembre 2022 respectivement, la filiale péruvienne a reçu des avis de cotisation des autorités fiscales péruviennes, en Sols péruviens, portant sur les exercices 2015, 2016 et 2017 et s'élevant à un total équivalent à 15,7 millions $ incluant 12,0 millions $ en intérêts et pénalités. Depuis la réception des avis de cotisations, les intérêts supplémentaires sont estimés à 1,8 million $. Le principal point des avis porte sur les achats de minerai auprès de certains fournisseurs, qualifiés de transaction non réelles par les autorités fiscales locales et ainsi considérées non déductibles.

La Société et ses conseillers légaux et fiscaux croient fermement que les achats de minerai sont des transactions réelles et déductibles. Pour cette raison, la Société a contesté ces avis de cotisation.

Au 31 décembre 2024, une provision de 0,7 million $ (incluant 0,6 million $ en intérêts et pénalités) a été enregistrée pour les positions fiscales incertaines autres que la déductibilité des achats de minerai. Bien que la Société considère que les jugements et estimés réalisés sont raisonnables, les résultats pourraient différer des estimations et avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés.

Capitaux propres

Un total de 244 875 actions ordinaires ont été émises à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions et du règlement d'unités d'actions différées, tandis que 1 244 800 actions ont été rachetées, résultant en une diminution nette du capital-actions de 0,3 million $.

En dehors de ces éléments, les transactions affectant les capitaux propres sont reflétées dans la section sur les activités de financement.

Ressources en capital et gestion du capital

La Société génère des flux de trésorerie de ses activités de traitement de minerai. Ces flux sont réinvestis dans les opérations commerciales et d'exploration de la Société. La Société a accès au marché des capitaux et pourrait à certaines occasions se tourner vers ces marchés dans le but de financer un programme d'exploration, ses besoins en capital et/ou projet ou opportunités d'investissement. Au 31 décembre 2024, la Société a les ressources nécessaires pour rencontrer ses obligations pour l'année en cours, toutefois la direction pourrait être à la recherche d'opportunités de financement ou d'investissement qui pourrait contribuer à la croissance de la Société.

La structure de capital de la Société est composée du capital-actions, des options d'achat d'actions et les unités d'action différées (« UAD »). La Société gère sa structure de capital et apporte des modifications conformément aux conditions économiques et aux conditions liées à ses actifs. La Société a la capacité de réunir des capitaux, s'il y a lieu, afin de répondre à ses besoins et tirer parti des occasions qui se présentent, et de ce fait, elle n'a pas de taux d'endettement cible.

Les objectifs de gestion du capital de la Société sont de :

i) préserver la capacité de la Société à poursuivre ses activités afin qu'elle puisse procurer un rendement pour les actionnaires et maintenir une structure de capital optimale en vue d'accroître la valeur du capital des actionnaires à long terme ;
ii) s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour répondre à ses besoins à court terme et assurer le développement de ses projets et de ses activités de traitement et de ses activités minières ;
iii) satisfaire aux exigences externes en matière de capitaux liés aux emprunts ;
iv) maintenir une structure du capital optimale et réduire le coût d'emprunt.

La Société n'est assujettie à aucune exigence de capital imposée de l'externe. Toutefois, pour les filiales péruviennes de la Société, la loi générale sur les sociétés (Pérou) prévoit qu'un minimum de 10% du bénéfice distribuable de chaque année doit être affecté à un compte de réserve légale jusqu'à ce que ce compte atteigne 20% de son capital (3,0 millions $ aux 31 décembre 2024 et 2023). Dynacor peut transférer les fonds de ce compte de réserve légale, mais la Société sera obligée de remplacer ces fonds au cours de l'année suivante.

Activités hors bilan

La Société n'a pas conclu d'ententes hors bilan en 2024.

7- INFORMATION ANNUELLE SÉLECTIONNÉE ET REVUE TRIMESTRIELLE

Information annuelle sélectionnée

Données financières (en millions $US)	**2024**	**2023**	**2022**
Ventes totales	284,4	250,2	197,5
Résultat net	16,9	15,1	12,0
Résultat net de base par action (en $US)	0,46 $	0,39 $	0,31 $
Actifs totaux	125,3	111,8	96,9

Les ventes sont liées au volumes d'or produits et vendus et à la variation du prix de marché de l'or. Le résultat net est principalement impacté par la tendance du prix de marché de l'or.

Revue trimestrielle

(non auditée, conforme à IAS 34)

	2024				**2023**			
Données financières (en '000 $)	**T4**	**T3**	**T2**	**T1**	**T4**	**T3**	**T2**	**T1**
Ventes	73 060	76 181	67 431	67 733	65 555	63 428	64 472	56 733
Coût des ventes	66 748	65 838	57 437	58 585	57 818	56 450	56 817	48 904
Amortissement	909	942	911	885	866	866	833	784
Frais généraux et d'administration	2 434	2 040	2 127	1 704	2 081	1 648	1 814	1 553
Perte (gain) de change	30	(8)	125	59	(55)	168	(161)	(50)
Impôts sur les bénéfices	1 861	2 374	3 082	2 561	1 944	2 662	1 485	1 788
Résultat net	1 724	5 871	4 501	4 781	3 578	2 544	4 479	4 467
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 531	1 346	1 587	779	720	945	1 126	3 747
Addition de coûts d'évaluation et de prospection	4	-	14	4	11	2	17	-
Marge brute d'opération (%)	8,6%	13,6%	14,8%	13,5%	11,8%	11,0%	11,9%	13,8%
Résultat global par action ($)								
De base	0,05	0,16	0,12	0,13	0,09	0,07	0,12	0,11
Dilué	0,04	0,16	0,12	0,13	0,09	0,07	0,12	0,11

Revue trimestrielle (suite)

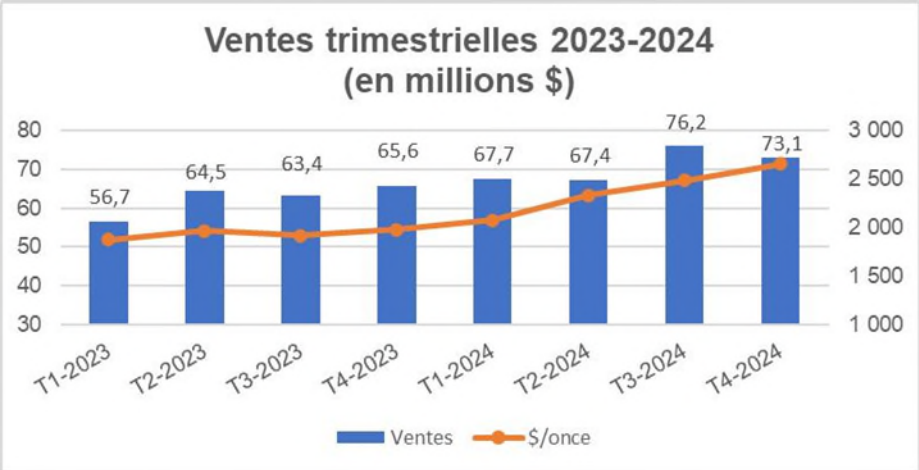

Résultats du quatrième trimestre (voir l'analyse des variations à la section 4).

8-DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Données sur les actions en circulation (au 25 mars 2025)

	Nombre
Actions ordinaires	42 210 015
Unités d'actions différées	581 266
Options d'achat d'actions	1 085 875

9-TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Principaux dirigeants

Les principaux dirigeants incluent ceux qui ont l'autorité et la responsabilité pour la planification, la direction et le contrôle des activités de la Société dans son ensemble. Les principaux dirigeants de la Société sont la haute direction soit le Chef de la direction, le Chef de la direction financière, le Chef des opérations ainsi que le Vice-président développement Amérique latine.

La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	Exercices terminés les 31 décembre	
	2024	**2023**
	$	**$**
Salaires, avantages sociaux et rémunération des administrateurs	**1 523 912**	1 468 654
Rémunération fondée sur des actions [(1)]	**670 712**	495 095
	2 194 624	1 963 749

(1) Représente la charge de rémunération fondée sur des actions comptabilisée à l'état consolidé du résultat global durant l'année

Autres apparentées

Dans le cours normal des affaires et à la valeur d'échange, soit le montant établi et accepté par les parties pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 :

Une firme, dont le secrétaire corporatif de la Société est un associé, a chargé des honoraires professionnels s'élevant à 114 495 $ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 (105 297 $ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023).

Un administrateur a chargé des honoraires de consultation pour la révision de nos procédures ESG s'élevant à 12 840 $ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 (41 050 $ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023).

Les ventes d'or de la Société, au prix du marché en vigueur au moment de la livraison, ont été effectuées avec un seul client dont le président est administrateur de la Société.

10-PROPRIÉTÉS D'EXPLORATION MINIÈRES

Tumipampa

Localisation et contexte géologique

Tumipampa est située à 500 km de Lima, la capitale du Pérou, dans le district de Circa, province d'Abancay, département d'Apurímac. Dynacor possède une concession de 4 000 hectares située sur les flancs est des Andes, entre 4 200 et 4 800 mètres d'altitude. La partie nord de Tumipampa chevauche les calcaires de la formation Ferrobamba, hôte du gisement Tintaya de type skarn (cuivre-or), lequel est reconnu comme l'un des principaux gisements mondiaux de ce type avec plus de 139 millions de tonnes à 1,23% Cu et 0,23 g/t Au. La mine Tintaya se situe à 197 km au nord-est de Tumipampa. De plus, les gisements majeurs récemment mis au jour à Los Chancas (355 millions de tonnes de 0,62% Cu, 0,05% Mo et 0,039 g/t Au) (Southern Copper Corp.), Las Bambas (1,13 milliards de tonnes de 0,77% Cu, 0,05-0,068% Au et 0,01% Mo) (MMG Ltd) et Constancia-qui vient de commencer la production (Hudbay Minerals Inc.), sont situés de part et d'autre et à proximité de Tumipampa. Tous ces gisements majeurs font partie d'une ceinture de dépôts de type porphyre Cu-Au skarnifère liés au batholite d'Andahuaylas-Yauri, un intrusif de 300 km de long et 150 km de large.

Actuellement tous les droits miniers entourant Tumipampa sont détenus par des sociétés majeures, dont Southern Copper Corp., MMG Limited., Buenaventura Mining Company Inc., Golden Ideal Mining (Chine), Super Strong Mining (Chine) et Bear Creek Mining Corp.

Progressions 2024 et perspectives

En 2024, les activités d'exploration sont demeurées suspendues. Aucune entente n'a été finalisée entre la Société et l'entreprise d'exploration tierce avec laquelle elle avait signé une lettre de confidentialité en 2023. Toutefois, la Société a récemment renoué un dialogue direct avec la communauté locale et a obtenu leur soutien positif en vue de parvenir à un accord éventuel, suite à la ratification du nouveau chef de la communauté par les autorités locales. Cet accord est nécessaire pour solliciter un permis d'exploration auprès du Ministère des Mines et de l'Énergie, afin de réaliser le programme d'exploration par forage qui a été approuvé par le conseil d'administration de la Société dans le cadre de son plan stratégique.

Les cibles de forage ont été définies en 2017 et 2018, sur la base des données géologiques et géochimiques disponibles à ce moment, de la réinterprétation des données géophysiques et des recommandations d'experts indépendants (dans les gisements d'or disséminé) ayant visité le site à l'automne 2017.

La Société a reporté son budget d'exploration pour 2025. Des discussions avec le nouveau chef de la communauté ont récemment été engagées. La Société a proposé son aide pour la construction des infrastructures communautaires et reste optimiste quant à l'approbation éventuelle de la gestion communautaire, qui devrait être soutenue par les membres de la communauté lors d'une prochaine réunion.

11-MISES À JOUR 2025 ET PERSPECTIVES

Le 6 février 2025, la Société a conclu un financement de 5 750 000 actions ordinaires au prix de 3,84 $ (5,50 $ CA) par action, qui a généré un produit brut de 22 081 414 $ (31 625 000 $ CA) et a engagé des frais de transaction de 1 622 984 $. Le financement a été effectué conformément à un supplément de prospectus au prospectus de base de la Société. Certaines parties liées ont acquis un total de 219 000 actions ordinaires dans le cadre du financement.

La Société prévoit d'utiliser le produit net de l'émission principalement pour la construction d'une nouvelle usine pilote de traitement et le développement de ses activités au Sénégal, puis pour les travaux préparatoires de construction d'autres usines de traitement en Afrique, ainsi que pour d'autres opportunités en Amérique latine, en plus du fonds de roulement et des besoins généraux de l'entreprise.

À la fin de février 2025, les ventes d'or cumulées ont atteint 51,2 millions $.

Les projections initiales prévoient :

- Ventes entre 345 et 375 millions $
- Résultat net entre 14 et 17 millions $
- Production entre 120 000 et 130 000 onces d'or équivalentes
- Investissements jusqu'à 15 millions $ au Pérou et en Afrique
- Y compris 3 millions de dépenses pour réaliser notre plan de croissance 2025

Les projections initiales ne tiennent pas compte des investissements pour les projets potentiels en Amérique latine et en Afrique.

Les prévisions sont basées sur les hypothèses suivantes :

(1) Pas d'augmentation de la capacité de traitement
(2) Utilisation d'un prix moyen de l'or sur le marché compris entre 2 800 $ et 3 000 $ l'once
(3) La teneur du minerai fourni pourrait varier en fonction de l'évolution du prix de l'or

Jusqu'à présent en 2025, la Société est en ligne avec ses projections.

12-RISQUES ET INCERTITUDES

FACTEURS DE RISQUES

Les activités principales de la Société consistent en :

- la production d'or et d'argent issue du traitement de matériel minéralisé acheté à des mineurs artisanaux enregistrés auprès du gouvernement péruvien ;
- le développement de nouvelles activités de traitement de minerai dans la même ou d'autres juridictions ;
- l'exploration de ses propriétés minières localisées au Pérou avec un potentiel d'exploitation commerciale d'or ou d'autres métaux précieux. Il n'y a pas, ou presque pas, eu d'activité d'exploration au cours des trois dernières années. Ce type d'activité comporte un haut degré de risque et doit être considérée comme hautement spéculative dû aux risques financiers et aux risques inhérents aux opérations de la Société ainsi qu'au stade d'exploration actuel de ces propriétés minières.

Les risques inhérents de la Société peuvent affecter la rentabilité de la Société et son niveau des flux de trésorerie liés à ses activités opérationnelles. Les acheteurs potentiels d'actions ordinaires de la Société devraient porter une attention à toutes les informations contenues dans ce rapport ou incorporées par référence dans ce rapport (Rapport de gestion) et en particulier les différents risques décrits ci-dessous :

RISQUES D'EXPLOITATION

ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

Les activités de la Société sont soumises à des réglementations environnementales, ce qui peut rendre les opérations coûteuses ou les interdire complètement. La Société pourrait être exposée à des risques et responsabilités potentiels, associés à la pollution de l'environnement et à l'élimination des déchets qui pourraient survenir en raison de sa production, de son exploration de minerai et de son développement.

De plus, d'autres risques environnementaux peuvent exister sur une propriété que la Société détient directement ou indirectement, risques inconnus de la Société à l'heure actuelle et qui ont été causés par les propriétaires ou les exploitants antérieurs ou existants de la propriété. La législation environnementale prévoit des restrictions et des interdictions dans les déversements, les rejets ou les émissions de diverses substances produites par certaines opérations de l'industrie minière, telles que les suintements des zones d'élimination des résidus et la pollution par la poussière générée par les activités de traitement de minerai. Une violation de cette législation peut entraîner l'imposition d'amendes et des sanctions.

Dans la mesure où la Société a des passifs environnementaux, le paiement de ces passifs ou les coûts qu'elle pourrait engager pour remédier à la pollution de l'environnement réduiraient les fonds dont elle dispose par ailleurs et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la Société. Si la Société n'est pas en mesure de remédier entièrement à un problème environnemental, elle pourrait être tenue de suspendre ses activités ou de prendre des mesures de conformité provisoires en attendant d'achever la réparation requise. L'exposition potentielle pourrait être importante et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société.

La Société effectue des audits réguliers de ses facteurs majeurs de risques environnementaux afin de prévenir les risques et fait l'objet d'inspections gouvernementales régulières. Cependant, ces procédures n'éliminent pas tous les risques potentiels.

PERMIS ET LICENCES

Dans le cadre de ses activités de traitement du minerai ou de ses projets futurs, la Société est tenue d'obtenir des permis. Bien que la Société estime qu'elle obtiendra les permis requis, rien ne garantit qu'elle les obtiendra ou qu'elle ne subira pas des retards administratifs, ce qui pourrait avoir une incidence sur ses activités courantes ou futures.

PERMIS ET LICENCES (SUITE)

Au 31 décembre 2024, la Société opère ses activités de traitement de minerai principalement sur un terrain détenu par le gouvernement régional d'Arequipa avec un droit d'utilisation jusqu'au 23 mars 2036. La Société estime qu'elle sera en mesure de renouveler son droit d'utilisation après le 23 mars 2036, cependant elle ne peut garantir qu'au moment du renouvellement elle ne subira pas des délais administratifs qui pourraient perturber ses opérations futures.

Même advenant que la Société complète avec succès ses activités d'exploration, rien ne garantit que la Société obtienne les permis et licences nécessaires afin de poursuivre ses activités d'exploration ou lui permettant d'effectuer des opérations minières sur ces propriétés et d'en récolter des bénéfices financiers. Au 31 décembre 2024, la Société est en attente d'un accord avec les communautés locales, qui lui permettra d'entamer un programme de forage dans la zone du disséminé à Tumipampa. La Société est confiante en l'obtention du permis nécessaire, toutefois il existe un risque qui pourrait impacter ses opérations d'exploration et la valeur de ses propriétés d'exploration.

RISQUES POLITIQUES, DE PAYS ET À L'EXPORT

Les intérêts dans les actifs miniers de la Société sont actuellement situés au Pérou. La Société pense que le gouvernement péruvien soutient, de la même manière, le développement de ses ressources naturelles par des sociétés péruviennes ou étrangères. Cependant, il n'y a aucune assurance que les conditions politiques et économiques actuelles ou futures au Pérou n'entraîneront pas le gouvernement à adopter des politiques différentes en matière de propriété étrangère des ressources minérales, la fiscalité, les taux de changes, de protection de l'environnement, les relations au travail et le rapatriement des capitaux et des profits. La possibilité que le gouvernement actuel ou futur puisse adopter des politiques extrêmes, telle l'expropriation des biens, ne peut pas être exclue. Les activités de traitement de la Société et l'exploration minière actuelle et future pourraient être touchés par les troubles civils généralisés et de la rébellion. Le risque de pays est le risque d'investir dans un pays, dépendant de l'évolution dans l'environnement des affaires qui peuvent affecter négativement les bénéfices d'exploitation ou de la valeur des actifs dans un pays spécifique. Par exemple, les facteurs financiers tels que les contrôles du cours de change, la dévaluation ou des changements de réglementation, la nationalisation ou des facteurs de stabilité sociale tels que les émeutes de masse, la guerre civile et d'autres événements potentiels contribuent à augmenter les risques opérationnels pour les entreprises. Il est important de préciser que depuis le début de ses opérations au Pérou, la Société n'a subi aucun de ces risques.

A l'heure actuelle, la Société exporte de manière régulière toute sa production d'or du Pérou. Tout contrôle ou événement qui pourrait retarder temporairement la capacité de la Société d'exporter sa production pourrait avoir une incidence significative sur son fonds de roulement et sur sa situation financière.

La Société travaille actuellement au développement de ses activités de traitement de minerai au Pérou et dans d'autres juridictions. Les risques décrits pour le Pérou sont également applicables dans d'autres juridictions.

APPROVISIONNEMENT ET QUALITÉ DES MATIÈRES PREMIÈRES

Les opérations de la Société impliquent l'achat de minerai auprès de producteurs péruviens locaux qui est ensuite traité dans son usine de Chala au sud du Pérou. L'augmentation des revenus et la production de la Société dépendront notamment de la disponibilité du minerai fourni par les producteurs locaux. Pour atténuer ce risque, la Société s'approvisionne auprès de plus d'une centaine de fournisseurs de minerai et continue d'accroître son réseau de fournisseurs au Pérou.

Comme la Société n'exploite pas son propre minerai, elle n'a pas le plein contrôle du volume, de la teneur et de la qualité du minerai fourni par ses fournisseurs. Par conséquent, cette situation peut avoir un impact sur le volume d'or produit et les ventes d'or. Avec le support de ses équipes d'acheteurs expérimentés répartis à travers le Pérou, la Société atténue ce risque en travaillant avec des achats de minerai d'une teneur minimum et en effectuant des preuves métallurgiques afin de garantir la plus grande utilisation de la capacité de traitement ainsi que la rentabilité de son usine de traitement.

APPROVISIONNEMENT ET QUALITÉ DES MATIÈRES PREMIÈRES (SUITE)

Au 31 décembre 2024, la Société dispose d'un inventaire de minerai représentant 24 jours de production à pleine capacité.

APPROVISIONNEMENT EN EAU

Nos activités demandent une quantité importante d'eau pour le traitement du minerai et les installations connexes. Nos opérations au Pérou peuvent être dans des zones où l'eau est rare. La production continue sur le site de notre usine dépend de notre capacité à accéder à un approvisionnement adéquat en eau. La Société a réussi à obtenir un approvisionnement suffisant au cours des dernières années et ce dans un contexte d'augmentation de capacité de l'usine péruvienne et continue d'évaluer des sources d'approvisionnement supplémentaires, si nécessaire. Un approvisionnement en eau insuffisant, en raison de nouveaux règlements ou autre, pourrait impacter considérablement notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

L'approvisionnement en eau est un facteur clé lors de la sélection d'un site potentiel pour de futures activité de traitement de minerai au Pérou ou dans d'autres juridictions.

RELATIONS DE TRAVAIL ET D'EMPLOI

Nous dépendons de notre main-d'œuvre pour traiter nos matériaux minéralisés. Nous avons une très longue et bonne relation avec nos employés locaux et notre main-d'œuvre. Cependant, cette situation n'est pas garante de l'impossibilité d'une grève ou un arrêt de travail à l'avenir dans nos installations. Les interruptions de travail pourraient avoir une incidence négative importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

PRODUCTION ET ESTIMATION DE COÛTS

Rien ne garantit que les calendriers de production projetés ou prévus soient respectés, ni que les estimations des dépenses d'investissement et du coût monétaire d'exploitation seront réalisées. L'incapacité d'atteindre les niveaux de production et les coûts estimatifs, ou toute augmentation importante des coûts pourrait avoir une incidence défavorable sur nos futurs flux de trésorerie, notre rentabilité, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. De nombreux facteurs peuvent entraîner des retards ou des accroissements de coûts, notamment la compétition (voir paragraphe spécifique), des problèmes de main-d'œuvre, des pannes de courant, des problèmes de transport ou d'approvisionnement et des pannes mécaniques. En outre, des facteurs d'exploitation, comme le traitement de nouveaux types de minerai ou de différentes teneurs aurifères, peuvent faire en sorte qu'une exploitation de traitement ne soit pas rentable au cours d'une période donnée.

CONCURRENCE

La Société est en concurrence avec d'autres sociétés actives dans le domaine du traitement de minerai au Pérou. Bien que la Société ait été capable dans le passé de maintenir et même d'augmenter sa part de marché et de bâtir une solide réputation auprès de ses fournisseurs dans ce domaine, il n'y a pas d'assurance qu'elle puisse garder sa part de marché indéfiniment. La Société accroit ses efforts sur le terrain pour développer ses opérations de traitements de minerai. La Société est aussi en compétition avec d'autres sociétés canadiennes ou étrangères qui peuvent avoir des moyens financiers plus importants, pour l'acquisition d'intérêts dans des propriétés minières de métaux précieux ou de base. Bien que la Société ait pu acquérir plusieurs actifs de ce type dans le passé, il n'y a pas d'assurance que ses efforts d'acquisition puissent être couronnés de succès dans le futur.

DÉPENDANCE ENVERS LE PERSONNEL CLÉ

Les succès des opérations et activités de la Société reposent en grande partie sur les efforts et habilités de son équipe de direction (voir « Administrateurs et dirigeants » pour le détail de l'équipe de direction actuelle). La Société n'a pas d'assurance sur ses employés clés et administrateurs. La Société dépend d'un nombre restreint d'employés clés et ne peut garantir qu'elle sera en mesure de retenir ces derniers. La perte de l'un d'entre eux pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités et sa situation financière.

RISQUES D'ASSURANCE

L'industrie minière est soumise à des risques importants qui pourraient entraîner des dommages ou la destruction des biens et des installations, des blessures ou la mort, des dommages environnementaux et pollution, des retards dans la production, l'expropriation des actifs et la perte du titre de droits miniers. Aucune garantie ne peut être donnée que l'assurance couvrant les risques liés aux activités de la Société soit disponible ou à des primes commercialement raisonnables. La Société dispose actuellement d'assurance dans des plages de couverture qu'elle estime être conforme aux pratiques de l'industrie pour les entreprises avec des activités comparables. La Société souscrit une assurance responsabilité pour ses opérations d'exploration minière et industrielle, mais elle n'est actuellement pas couverte par une forme quelconque d'assurance pour sa responsabilité environnementale, puisque l'assurance contre les risques environnementaux (y compris la responsabilité pour la pollution) ou autres dangers résultant des activités sont d'un coût prohibitif. Le paiement de tels engagements réduirait les fonds disponibles de la Société.

La Société travaille actuellement au développement de ses activités de traitement de minerai au Pérou et dans d'autres juridictions. Les risques décrits pour le Pérou sont également applicables dans d'autres juridictions.

LITIGES

Toutes les industries, y compris l'industrie minière, ne peuvent échapper à des poursuites judiciaires, qu'elles soient fondées ou non. La Société pourrait être engagée dans diverses poursuites judiciaires dans l'avenir. Bien que la Société estime qu'il est improbable que ces poursuites aient ultimement une incidence défavorable importante sur la position financière ou les résultats d'exploitation, des coûts liés à la défense seront engagés, même à l'égard des actions intentées sans fondement. En raison de l'incertitude inhérente aux processus litigieux, rien ne garantit que la résolution de toute éventuelle procédure judiciaire particulière n'ait une incidence défavorable importante sur les flux de trésorerie, les résultats d'exploitation ou la situation financière future de la Société. Il n'y a pas de poursuite significative contre la Société en date de ce rapport.

LOIS ANTICORRUPTION

Les activités de la Société sont régies par, et impliquent des interactions avec, de nombreux niveaux dans les gouvernements de différents pays. Ses opérations ont lieu dans des juridictions classées défavorablement par le Transparency International Corruption Perception Index. La Société est tenue de se conformer aux lois contre la corruption, y compris le Code criminel, la Loi canadienne sur la corruption d'agents publics étrangers, ainsi que des lois similaires et les énoncés de conformité notamment au Pérou où la Société exerce la quasi-totalité de ses activités.

LOIS ANTICORRUPTION (SUITE)

Au cours des dernières années, il y a eu une augmentation générale de la fréquence d'application et de la sévérité des sanctions en vertu de ces lois, ce qui entraîne un examen plus approfondi et davantage de condamnations pour les entreprises reconnues coupables d'avoir violé les lois anticorruptions. En outre, une société peut être tenue responsable pour les violations non seulement par ses employés, mais aussi par ses sous-traitants et agents tiers. Bien que la Société mette en œuvre des politiques visant à atténuer ces risques, y compris la surveillance, des examens et des vérifications, et des politiques visant à assurer le respect de ces lois, ces mesures peuvent ne pas être toujours et totalement efficaces pour veiller à ce que la Société, ses employés, contracteurs ou tierces parties se conforment strictement à ces lois. Si la Société se trouve en violation de ces lois, cela peut entraîner des pénalités importantes, des amendes et/ou des sanctions imposées à la Société résultant en un effet défavorable important sur la réputation, les affaires de la Société, la situation financière et les résultats d'exploitation.

STADE DE DÉVELOPPEMENT

Les projets d'exploration et de développement n'ont pas nécessairement d'antécédents d'exploitation sur lesquelles fonder les estimations des coûts d'exploitation et les besoins futurs en capital. Les projets miniers nécessitent souvent un certain nombre d'années et les dépenses importantes au cours de la phase de développement avant que la production soit possible. Les projets de développement sont soumis à l'achèvement des études de faisabilité concluantes, l'obtention des permis gouvernementaux nécessaires et l'obtention du financement nécessaire. La faisabilité économique de ces projets de développement est basée sur de nombreux facteurs tels que l'estimation des réserves, les recouvrements métallurgiques, les prix futurs des métaux, et les coûts en capital et d'exploitation de ces projets. Les projets d'exploration et de développement de gisements miniers comportent donc des risques financiers importants que même une combinaison d'évaluation, d'expérience et de connaissances minutieuses ne peut pas éliminer. Bien que la découverte d'un corps minéralisé puisse entraîner des récompenses substantielles, peu de propriétés qui sont explorées sont finalement mises en service dans des mines productrices. En fait, une mine doit générer des revenus suffisants pour compenser les coûts d'exploitation et de développement tels que les coûts nécessaires pour établir des réserves par forage, à développer des procédés métallurgiques, de construction des installations et à extraire et à traiter les métaux du minerai. Au 31 décembre 2024, la Société n'a pas de projet d'exploration à un stade de développement.

Les projets de développement industriel comportent généralement un niveau de risque inférieur à celui des projets miniers, mais présentent certains risques supplémentaires, tels que l'accès à un réseau de fournisseurs de minerais et le fonds de roulement nécessaire pour l'inventaire.

INDUSTRIE MINIÈRE ET PROJETS MINIERS

Bien que la Société soit principalement impliquée dans des activités de traitement de minerai d'or, elle est également soumise à des risques et des dangers inhérents à l'industrie minière, y compris les fluctuations des prix des métaux, les coûts de construction et d'exploitation ainsi que les installations de transformation et de raffinage dans un environnement spécifique, la disponibilité de produits chimiques et sources d'énergie économiques et l'adéquation de l'approvisionnement en eau, un accès adéquat au site d'exploration, les coûts de transport imprévus, les retards et les coûts de réparation résultant d'équipement défectueux, des changements dans l'environnement réglementaire (y compris les règlements relatifs aux prix, redevances, droits, taxes, restrictions à la production, quotas d'exportation de minéraux et aux coûts de protection de l'environnement et des terres agricoles) et des accidents industriels et des mouvements ou troubles sociaux. La survenance de l'un de ces facteurs pourrait affecter de manière importante et défavorable le développement d'un projet et, par conséquent, affecter de manière importante et défavorable les activités, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société.

La Société est également soumise, de par ses activités, aux risques habituellement rencontrés dans les activités d'exploration. Le dynamitage, le forage, l'exploitation minière et le traitement du minerai comprennent des risques et des dangers tels que les dangers pour l'environnement, y compris les rejets de polluants ou de produits chimiques dangereux, le niveau et le tonnage imprévus du minerai à extraire et à traiter, la formation géologique ou géotechnique indésirable ou inattendue ou inhabituelle ou les conditions d'exploitation défavorables inattendues, les glissements de terrain, les rafales de roches, les effondrements souterrain, la défaillance de mur ou barrages, le feu et les phénomènes naturels et les «actes de Dieu» tels que les intempéries, les inondations, les tremblements de terre et autres risques. Ces situations pourraient endommager ou détruire les propriétés minérales ou les installations de production, causer des blessures corporelles ou la mort, des dommages environnementaux, des retards dans l'exploitation minière, des pertes monétaires et la responsabilité juridique éventuelle. La Société peut encourir une responsabilité en raison de la pollution et d'autres pertes, et peut ne pas être en mesure de s'assurer en tout ou en partie contre de tels risques, pour des raisons politiques, l'indisponibilité de la couverture sur le marché ou d'autres raisons, ou peut décider de ne pas assurer de tels risques en raison de primes élevées ou pour d'autres raisons. Cela peut entraîner une production retardée, une augmentation des coûts de production ou de responsabilité. Le dédommagement découlant d'une telle responsabilité peut être très coûteux et pourrait avoir une incidence défavorable sur la situation financière de la Société.

LOIS ET RÈGLEMENTS

Des lois existantes ou futures, des règlements et processus de permission gouvernant les opérations et activités des sociétés d'exploration ou des implantations plus contraignantes, pourraient avoir des incidences défavorables importantes sur la Société et pourraient causer des augmentations de coût en capital ou pourrait en nécessiter l'abandon ou le retard de dans la construction d'une usine ou de projets d'exploration.

Les opérations actuelles et futures de la Société, d'activités de traitement ou d'exploration au développement et la production commerciale, sont et seront régies par les lois et règlements applicables régissant les acquisitions de concessions minérales, la prospection, le développement, l'exploitation minière, la production, les exportations, les taxes, les normes du travail, santé au travail , l'élimination des déchets, les substances toxiques, l'utilisation des terres, la protection de l'environnement, la sécurité minière et d'autres questions. Les entreprises engagées dans des activités d'exploration et dans le développement et l'exploitation des mines et des installations connexes connaissent généralement une augmentation des coûts et des retards dans certaines activités suite à la nécessité de se conformer aux lois, règlements et permis.

LOIS ET RÈGLEMENTS (SUITE)

Le défaut de se conformer aux lois applicables, aux règlements et aux permis peuvent donner lieu à des mesures ou sanctions, y compris la confiscation des revendications, des ordonnances rendues par les autorités réglementaires ou judiciaires qui requièrent des réductions d'opérations et peuvent inclure des mesures correctives exigeant des dépenses en immobilisations, l'installation de matériel supplémentaire ou des mesures correctives coûteuses. La Société pourrait devoir compenser la perte encourue par autrui ou des dommages qui pourraient survenir en raison de ses activités de traitement de minerai ou d'exploration minérale et pourrait avoir des amendes civiles ou pénales ou des sanctions imposées en cas de violation de ces lois, règlements et permis. La politique de la Société est de maintenir des conditions sécuritaires de travail conformément aux règlements en matière de santé et de sécurité. La Société n'est pas actuellement couverte par aucune forme d'assurance de responsabilité environnementale (voir « Risques d'assurances »).

La Société est soumise à l'impôt sur les sociétés ainsi qu'à d'autres taxes dans des juridictions étrangères. La structure fiscale de la Société peut faire l'objet d'un examen par les autorités fiscales étrangères et est influencée par un certain nombre de facteurs, dont certains échappent à son contrôle, y compris des interprétations différentes et des changements constants dans le cadre légal. L'interprétation de la Société et celle de ses conseillers fiscaux ou experts fiscaux, appliquées conformément aux lois sur les transactions et activités de la Société, peuvent ne pas coïncider avec l'interprétation des autorités fiscales. Par conséquent, certaines transactions ont été et pourraient à l'avenir être contestées par les autorités fiscales, ce qui pourrait entraîner des taxes importantes, des pénalités et des intérêts.

L'exploitation minière artisanale au Pérou est régie par le processus de formalisation péruvien « REINFO », géré par le Ministère de l'Énergie et des Mines (MEM), qui exige que les mineurs soient inscrits dans le processus de formalisation et soient identifiés en tant que tels. La Société a mis en place des processus pour s'assurer que ses achats de matières minérales proviennent uniquement de mineurs dûment inscrits au REINFO. Le délai d'inscription a été reporté à plusieurs reprises, et il n'est pas certain que, lorsque ce délai expirera, la Société pourra engager le nombre de mineurs artisanaux qu'elle avait initialement ciblé.

La Société travaille actuellement à l'expansion de ses activités de traitement au Pérou et dans d'autres juridictions. Les risques décrits pour le Pérou sont également applicables à d'autres juridictions.

RISQUES RELATIFS AUX TITRES DE PROPRIÉTÉ ET CONCESSIONS MINIÈRES

Bien que la Société ait obtenu des opinions juridiques sur les titres ou droits d'utilisation de ses propriétés minières et d'opération, et qu'elle ait pris des moyens raisonnables pour s'assurer d'un titre de propriété valide, il n'existe aucune certitude que ses titres de propriété ne seront pas contestés ou remis en question. L'assurance des titres de propriété n'est généralement pas disponible pour des concessions minières et il n'existe aucune certitude que ces titres de propriété ne seront jamais contestés ou remis en question. La Société n'a pas mené d'enquêtes sur tous les titres directs ou indirects qu'elle détient, ainsi, la superficie et l'emplacement de ces titres de propriétés précis peuvent être mis en doute. En conséquence, les propriétés peuvent être assujetties à des liens antérieurs non enregistrés, des accords, des transferts ou des réclamations et le titre peut être affecté entre autres par les défauts détectés. En outre, la Société pourrait être incapable d'effectuer des travaux sur les propriétés tel que permis ou de faire valoir ses droits en ce qui concerne ses propriétés. La Société a rencontré des problèmes avec les communautés locales afin d'obtenir un accord raisonnable permettant de poursuivre son programme d'exploration.

CONFLIT D'INTÉRÊTS

Les administrateurs de la Société et les dirigeants peuvent servir à titre d'administrateurs ou dirigeants d'autres sociétés minières ou peuvent détenir des participations significatives dans d'autres sociétés minières et, dans la mesure où ces autres sociétés pourraient participer à des entreprises dans lesquelles la Société peut participer, les administrateurs de la Société peuvent faire face à des conflits d'intérêts dans la négociation et la conclusion de modalités relatives à l'ampleur de cette participation. Dans le cas où un tel conflit d'intérêts surviendrait lors d'une réunion des administrateurs de la Société, un administrateur qui a un tel conflit divulguera ses intérêts et s'abstiendra de voter pour ou contre l'approbation d'une telle participation ou de telles conditions. De temps en temps, plusieurs entreprises peuvent participer à l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés de ressources naturelles permettant ainsi leur participation à des programmes plus importants et ainsi réduisant l'exposition financière à l'égard de tel ou tel programme. Il se peut également qu'une entreprise en particulier attribue tout ou partie de sa participation dans un programme particulier à une autre entreprise en raison de la situation financière de la société qui la cède. Les administrateurs de la Société sont tenus d'agir honnêtement, de bonne foi et dans les meilleurs intérêts de la Société. Pour déterminer si oui ou non la Société participera à un programme particulier et dans l'intérêt devant être acquis par elle, les administrateurs devront principalement tenir compte du degré de risque auquel la Société peut être exposée et sa situation financière à ce moment-là. Également, un administrateur de la Société est un dirigeant du plus gros client de la Société, cependant il s'abstiendra de voter pour ou contre l'approbation d'une décision à prendre concernant un problème avec ce client. Voir « Administrateurs et dirigeants ».

RISQUES FINANCIERS

VOLATILITÉ DES PRIX DES MÉTAUX

Certains facteurs échappant au contrôle de la Société peuvent influer sur la valeur marchande de tout minerai ou des minéraux traités dans l'usine de la Société. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, surtout ces dernières années, et sont affectés par de nombreux facteurs échappant au contrôle de la Société, y compris les tendances économiques internationales et politiques, les conflits, l'inflation, les fluctuations de change, les taux d'intérêt, les habitudes de consommation mondiale ou régionale, les activités spéculatives et la production accrue en raison de nouvelle extraction et l'amélioration des méthodes de production. L'effet de ces facteurs ne peut être correctement prédit.

Historiquement, le prix de l'or a beaucoup fluctué et est influencé par un certain nombre de facteurs échappant au contrôle de la Société dont : la demande industrielle et de la joaillerie ; prêts de la banque centrale ou des achats ou des ventes de lingots d'or ; ventes à terme ou à court d'or par les producteurs et les spéculateurs ; niveau futur des productions d'or, et rapides changements à court terme dans l'offre et la demande en raison des activités de spéculation ou de couverture par les producteurs, particuliers ou fonds. Le prix de l'or est également affecté par des facteurs macro-économiques, y compris : la confiance dans le système monétaire mondial, les anticipations du taux d'inflation futur ; la disponibilité et l'attrait de moyens d'investissement alternatifs, le niveau général des taux d'intérêt, la force de, et la confiance dans le dollar américain qui est la monnaie dans laquelle le prix de l'or est généralement coté, et d'autres grandes monnaies; des événements politiques ou économiques, mondiaux et/ou régionaux, et les coûts de production des sociétés aurifères et autres producteurs dont les coûts sont libellés en devises autres que le dollar américain. Tous les facteurs ci-dessus peuvent, par leur interaction, influer sur le prix de l'or en augmentant ou en diminuant la demande ou l'offre de l'or.

Dans ses activités, la Société bénéficie d'une couverture naturelle sur les fluctuations du prix de l'or.

VARIATION DES TAUX DE CHANGE

Les activités de la Société et ses bureaux sont actuellement situés au Canada, au Pérou et au stade de revue diligente dans d'autres juridictions. L'or est vendu sur les marchés internationaux à des prix libellés en dollars américains. La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar américain. Toutefois, certains des coûts associés aux activités de la Société, tel que les salaires et les charges d'impôts, peuvent être libellés dans des monnaies qui ne sont pas directement liées au dollar américain. Toute appréciation de ces devises vis-à-vis du dollar américain pourrait augmenter les coûts de la Société pour faire des affaires dans ces pays. En outre, le dollar américain est sujet à des fluctuations de la valeur principalement vis-à-vis du dollar canadien et du sol péruvien. La Société n'utilise pas de programmes de couverture à un degré quelconque afin d'atténuer l'effet des fluctuations des devises.

ACCÈS AUX MARCHÉS FINANCIERS ET FINANCEMENTS FUTURS

Pour financer sa croissance, la Société doit souvent s'assurer d'avoir le capital nécessaire au moyen de prêts ou de capitaux propres. La disponibilité de ces capitaux est liée à la conjoncture économique générale de même qu'à l'intérêt que portent les prêteurs et les investisseurs aux projets de la Société. Pour s'assurer de la disponibilité des capitaux, la Société maintient un programme de relations avec les investisseurs afin de tenir informés tous les actionnaires et tous les investisseurs éventuels de l'évolution de la Société.

Les succès des futures expansions des opérations de traitement et des programmes d'exploration et d'autres transactions relatives aux propriétés peuvent avoir des impacts significatifs sur les besoins en capitaux. Si Dynacor décide de construire une usine de traitement de minerai dans une autre juridiction ou de développer une de ses propriétés, elle devra s'assurer d'avoir les capitaux nécessaires. Elle pourra financer ses besoins en capitaux en utilisant son fonds de roulement, en participant à des coentreprises, en procédant à des financements par actions, en ayant recours à la dette à long terme ou une combinaison de ce qui précède.

Au cours du premier trimestre de 2025, la Société a complété une émission d'actions ordinaires et prévoit d'utiliser le produit net de l'émission pour ses activités de développement et de construction, ainsi que pour d'autres opportunités dans différentes juridictions. Toutefois, il n'y a aucune garantie que la Société sera en mesure d'obtenir un financement supplémentaire nécessaire pour poursuivre ses programmes d'expansion, d'exploration et d'autres projets dans des conditions raisonnables.

RISQUES DE RÉPUTATION

La conséquence du risque de réputation est un impact négatif sur l'image publique de la Société, qui pourrait impacter le cours de l'action ou qui peut influer sur sa capacité à se financer, à acquérir de futurs projets miniers et à retenir ou attirer des employés clés. Le risque de réputation peut survenir dans de nombreuses situations, y compris, notamment, les cyberattaques et les crises médiatiques. Avant d'acquérir un projet, la Société atténue le risque d'atteinte à la réputation en effectuant des diligences raisonnables, et le respect des exigences de conformité, qui comprend un examen du projet minier, du pays, de la portée du projet et des lois et de la culture locales. Une fois la décision de participer à un projet minier prise, la Société continue d'évaluer et d'atténuer le risque de réputation au moyen d'examens réguliers du conseil d'administration et des comités du conseil.

CYBERSÉCURITÉ

Nos opérations dépendent, en partie, de la façon dont nous et nos fournisseurs protégeons les réseaux, les systèmes et les logiciels contre les dommages causés par un certain nombre de menaces, notamment les virus, les failles de sécurité et les cyberattaques. Les menaces de cybersécurité comprennent les tentatives d'accès non autorisé aux données ou aux réseaux automatisés et la manipulation ou l'utilisation incorrecte des systèmes de technologie de l'information. La défaillance d'une partie de nos systèmes d'information pourrait, selon la nature d'une telle défaillance, avoir une incidence défavorable significative sur notre réputation, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Bien que nous n'ayons, jusqu'à présent, subi aucune perte importante liée à des cyberattaques ou à d'autres atteintes liées à la sécurité de l'information, rien ne garantit que nous ne subirons pas de telles pertes à l'avenir. Notre risque et notre exposition à ces questions ne peuvent être entièrement atténués en raison, notamment, du nombre et de de la nature évolutive de ces menaces.

CYBERSÉCURITÉ (SUITE)

Nous sommes équipés pour surveiller de près toutes les attaques aléatoires, mais à mesure que les cybermenaces continuent d'évoluer, il se peut que nous soyons obligés d'engager des ressources supplémentaires pour continuer à modifier ou à améliorer les mesures de protection ou pour enquêter et corriger les vulnérabilités de nos systèmes.

RISQUES LIÉS À LA VOLATILITÉ DES ACTIONS ORDINAIRES

Les marchés financiers au Canada peuvent connaître un niveau élevé de volatilité des prix et des volumes, et le prix des titres de nombreuses entreprises peut subir d'importantes fluctuations qui ne sont pas nécessairement liées à la performance opérationnelle, aux valeurs des actifs sous-jacents ou aux perspectives de ces sociétés. Le prix des actions de la Société est peu volatile du fait de l'augmentation de ses activités de traitement et de ses résultats financiers sur une longue période.

Des événements malheureux tels qu'une pandémie, une guerre ou de l'incertitude politique peuvent avoir un impact sur les marchés boursiers. Il ne peut y avoir aucune garantie que ce genre d'événement et que les fluctuations continuelles des prix ne se reproduisent pas.

COÛTS PLUS ÉLEVÉS ET RISQUES DE CONFORMITÉ À ÊTRE UNE SOCIÉTÉ PUBLIQUE

Les frais juridiques, comptables et autres associés à des exigences d'information des entreprises publiques ont augmenté de façon significative dans les dernières années. La Société prévoit que les coûts peuvent continuer à augmenter avec les exigences de gouvernance d'entreprise récemment adoptées ou proposées.

La Société s'attend également à ce que ces nouvelles règles et règlements rendent plus difficile et plus coûteux pour elle d'obtenir des couvertures d'assurance de responsabilité des dirigeants et administrateurs et il pourrait être nécessaire d'accepter des limites de police et de couverture réduite ou d'engager des coûts sensiblement plus élevés pour obtenir les mêmes couvertures. En conséquence, il peut être plus difficile pour la Société d'attirer et de retenir des personnes qualifiées pour siéger à son conseil d'administration ou à titre d'agents exécutifs.

PANDÉMIE

Au cours des dernières années, les marchés mondiaux ont été fortement affectés par la pandémie de Covid-19 et pourraient être impactés par d'autres maladies infectieuses émergentes et/ou la menace de foyers épidémiques, de virus, de contagions ou de maladies épidémiques à l'avenir.

Nous ne pouvons pas prévoir à ce jour si un autre type de virus pourrait avoir un impact significatif sur les activités futures, les flux de trésorerie et la liquidité de la Société.

13-JUGEMENTS, ESTIMATIONS COMPTABLES ET HYPOTHÈSES

Pour préparer des états financiers consolidés, la direction de la Société doit faire des jugements, estimations et poser des hypothèses sur les montants présentés à l'actif et au passif ainsi qu'en produits et en charges (veuillez-vous référer à la note 5 des états financiers consolidés). Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur des données empiriques et divers autres facteurs qui sont estimés raisonnables dans les circonstances et dont les résultats constituent la base des jugements portés sur les valeurs comptables des actifs et des passifs qui ne sont pas facilement estimés à partir d'autres sources. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les principales estimations comptables sont celles qui requièrent des hypothèses qui sont substantiellement incertaines au moment de leur estimation et que si ces hypothèses étaient modifiées elles auraient un impact significatif sur les résultats ou la situation financière de la Société. Une description des principales estimations comptables peut être trouvée dans les États financiers de la Société déposés sur SEDAR+ à l'adresse suivante www.sedarplus.ca.

14-MÉTHODES COMPTABLES ET MODIFICATIONS

Modifications de méthodes comptables et normes comptables publiées, mais non encore appliquées

Il n'y avait pas de changements dans les politiques comptables au cours de l'année. Plusieurs nouvelles normes, ainsi que des amendements aux normes existantes et des interprétations, ont été publiées par l'IASB. Aucune de ces normes ni de ces amendements aux normes existantes n'a été adoptée de manière anticipée par la Société et aucune interprétation n'a été émise qui soit applicable et devant être prise en compte par la Société à la date de l'un ou l'autre des rapports financiers. Veuillez-vous référer à la note 3 des états financiers consolidés pour plus de détails.

15-MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

À travers ce document, nous avons présenté des mesures préparées selon les normes IFRS de comptabilité ainsi que des mesures de performance non conformes aux normes IFRS de comptabilité. Comme les mesures de performance non conformes aux normes IFRS de comptabilité ne sont pas standardisées par les normes IFRS de comptabilité, celles-ci ne peuvent être comparées à des mesures similaires d'autres sociétés. Nous avons présenté ces mesures afin qu'elles puissent être utilisées par des investisseurs dans le but d'évaluer notre performance. Par conséquent, elles sont destinées à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être utilisées isolément ni comme un substitut aux mesures de performance selon les IFRS. Ces mesures ont été conciliées à des mesures conformes aux normes IFRS de comptabilité dans ce document (se référer à la section 4 pour la description et la conciliation de ces mesures non conformes aux normes IFRS de comptabilité).

16-CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE DIVULGATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE RELATIF À L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables de l'établissement et du maintien des CPCI de même que du respect de la politique de communication de l'information adoptée par la Société. La politique de communication de l'information exige de tous les employés qu'ils informent un membre de la haute direction de toute information importante susceptible d'avoir une incidence sur la Société afin qu'elle puisse évaluer cette information et en discuter de manière à déterminer l'opportunité d'une divulgation publique. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué l'efficacité des CPCI au 31 décembre 2024, conformément à l'instrument multilatéral 52-109 émis par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et ont conclu qu'ils sont efficaces. Depuis le 31 décembre 2024, il n'y a pas eu de changements défavorables dans les CPCI de la Société et ils continuent à rester efficaces.

16-CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE DIVULGATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE RELATIF À L'INFORMATION FINANCIÈRE (suite)

La direction a élaboré un système de CIIF qui fournit une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière publiée et à la préparation des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué l'efficacité du CIIF en date du 31 décembre 2024 sur la base du cadre Internal Control-Integrated Framework, publié par The Committee of Sponsoring Organisations of the Treadway Commission (COSO). À la suite de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que le CIIF est efficace.

La direction de la Société, y compris le chef de la direction et chef de la direction financière, estime que tous les CPCI ou le CIIF, peu importe s'ils sont bien conçus et exploités, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et non absolue que les objectifs des systèmes de contrôle sont remplis. En outre, la conception d'un système de contrôle reflète le fait qu'il existe des contraintes de ressources et les avantages des contrôles doivent être considérés par rapport à leurs coûts. De plus, les contrôles internes de la Société en matière de rapports financiers (CIIF) peuvent ne pas permettre de prévenir ou de détecter toutes les erreurs en raison de limitations inhérentes. En outre, les projections de toute évaluation de l'efficacité pour les périodes futures sont soumises au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les conditions ou d'une détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures de la Société.

Aucun changement concernant le CIIF qui aurait eu ou qui pourrait vraisemblablement avoir une incidence importante sur le mécanisme de contrôle n'a été relevé par la direction durant l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

17-INFORMATION PROSPECTIVE

Certains énoncés de ce document, qui ne sont pas appuyés par des faits historiques, sont d'ordre prospectif, ce qui signifie qu'ils comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les futurs résultats diffèrent des résultats prévus ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer une telle disparité, notamment l'instabilité des prix du marché des métaux, des fluctuations des cours de change des devises étrangères et des taux d'intérêt, des situations géologiques imprévues ou des données géologiques erronées, des risques environnementaux incluant des réglementations environnementales plus sévères, des conditions imprévues qui sont défavorables à l'extraction, des situations politiques défavorables et des changements de réglementation et de politiques gouvernementales. Même si la Société croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document. La Société ne s'engage pas à maintenir à jour les informations prospectives à moins que la loi ne le requière.

(s) Jean Martineau
Jean Martineau
Président et chef de la direction

(s) Léonard Teoli
Léonard Teoli CPA
Vice-président et chef de la direction financière

18-INFORMATION CORPORATIVE

Groupe Dynacor inc.
Bureau corporatif
606 Cathcart, bureau 640
Montréal, Québec, Canada H3B 1K9
Tél. : (514) 393-9000
Fax : (514) 393-9002
Website:http://www.dynacor.com

Administrateurs et dirigeants
Pierre Lépine CPA, IAS.A- Président du conseil d'administration
Jean Martineau- Président et Chef de la Direction
Pierre Béliveau, CPA- Administrateur
Cyril Gradis, MBA- Administrateur
Isabel Rocha, B.Eng. MSc. MBA- Administratrice
Philippe Chave, Ing- Administrateur
Rocio Rodriguez-Perrot, LLB- Administratrice
Léonard Teoli, CPA- Vice-président Finance et Chef de la direction financière
Daniel Misiano, Ing- Chef des Opérations
Jorge Luis Cárdenas, Ing- Vice-président développement Amérique latine

René Branchaud, LLB- Secrétaire Corporatif

Conseillers juridiques
Lavery, de Billy LLP

Auditeurs
Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L

Agent de transfert
Société de fiducie TSX (Canada)

Bourse
Bourse de Toronto - DNG